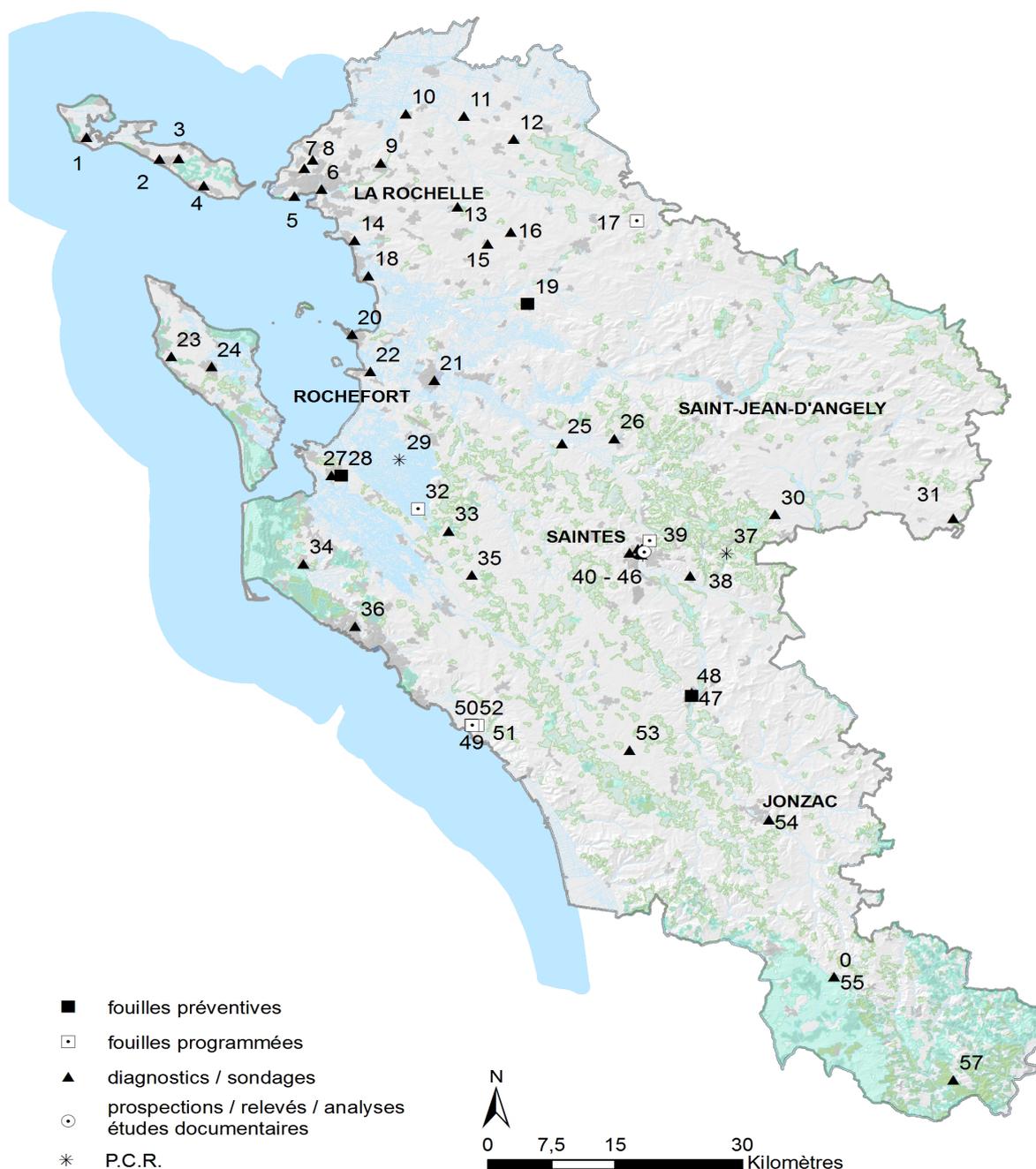


# NOUVELLE-AQUITAINE CHARENTE-MARITIME

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 7



N°Nat.						N°	P.
206507	ANDILLY	7 rue du cimetière	VACHER Catherine	INRAP	OPD	10	72
206453	ANGOULINS	ZA des Ormeaux	KEROQUANTON Isabelle	INRAP	OPD	14	72
206629	ARS-EN-RÉ	Église Saint-Étienne	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	1	73
206678	BARZAN	Le Fâ	ROBIN Karine	COL	FPr	49	75
206213	BARZAN	Moulin du Fâ, le Théâtre	TENDRON Graziella	EP	FPr	50	76
206680	BARZAN	La Garde	TRÉZÉGUET Céline	COL	FPr	51	77
206692	BARZAN	La Combe du Prieur	GISSINGER Bastien	COL	FPr	52	78
206568	LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ	17 rue des Oisières	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	2	80
206567	LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ	6 bis rue des Caillées	PELLISSIER Julien	INRAP	OPD	3	80
206582	CHAMBON	Église Saint-Jacques-du-Cher	GISSINGER Bastien	COL	OPD	16	81
206714	CHAMPAGNOLLES	Église Saint-Pierre	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	53	81
206587	CHANIERES	Rue des forgerons	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	38	82
206530	CHÂTELAILLON-PLAGE	La Colline d'Angoute, phase III	SOLER Ludovic	COL	OPD	18	83
206470	CHEPNIERS	Pré de la Chapelle	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	55	84
206477	CHEPNIERS	Église Saint-Etienne	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	0	84
206562	DOMPIERRE-SUR-MER	4 rue des Fontaines	VACHER Catherine	INRAP	OPD	9	87
206560	FERRIÈRES	Impasse du clou	ROBIN Karine	COL	OPD	12	87
206585	FORGES	Église Saint-Laurent et ses abords	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	15	88
206717	FOURAS	Avenue du Cadoret	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	20	90
206728	GEAY	33 rue de l'église romane	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	25	90
206686	L'HOUMEAU	Le Moulin du Bonheur	VACHER Catherine	INRAP	OPD	7	91
206687	L'HOUMEAU	Maillezais	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	8	91
206583	JONZAC	Le Châtelet	CHAUVEAU Céline	EP	SD	54	92
206550	MARENNES	Église Saint-Pierre-de-Sales	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	27	93
206740	MARENNES	La Marquina	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	28	93
206663	LES MATHES	Place des Halles	VACHER Catherine	INRAP	OPD	34	94
206773	MURON	Rue du prieuré	MARTINS David	INRAP	FP	19	94
206549	NEUVICQ-LE-CHÂTEAU	Parking du Château	GISSINGER Bastien	COL	OPD	31	95
206732	NUAILLÉ-D'AUNIS	Chemin de Parçay	VACHER Stéphane	INRAP	OPD	11	96
-	PONS	28 cours Jules ferry	MAGUER Patrick	INRAP	FP	47	96
206635	PONS	Rue d'Aquitaine	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	48	97
206584	PORT-DES-BARQUES	Monte-à-Peine	SOLER Ludovic	COL	OPD	22	99
206666	ROCHEFORT	Ancien hôpital Saint-Charles	GISSINGER Bastien	COL	OPD	21	99
206431	LA ROCHELLE	Rue de la Tour Carrée	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	5	100
206775	LA ROCHELLE	Couvent des Augustins	GISSINGER Bastien	COL	OPD	6	100
206467	SABLONCEAUX	Chemin de la Fontaine	BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude	INRAP	OPD	35	101
206355	SAINT-CÉSAIRE	La Roche-à-Pierrot	CREVECOEUR Isabelle	SUP	PCR	37	101
206589	SAINT-CHRISTOPHE	Place des Écoles	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	13	101
-	SAINT-GEORGES-D'OLÉRON	6 rue de la Seigneurie	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	23	102
206651	SAINT-MARTIN-DE-COUX	Sarrasin	SOLER Ludovic	COL	OPD	57	102
-	SAINT-PIERRE-D'OLÉRON	Place Gambetta	GISSINGER Bastien	COL	OPD	24	103
206674	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS	Le Bourg nord	MAUREL Léopold	MCC	FPr	17	103
206440	SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE	Place du Champs de foire	VACHER Catherine	INRAP	OPD	26	105
206354	SAINT-SORNIN (PCR Marais charentais)	Tour de Broue	NORMAND Eric	MCC	FPr	32	107
206689	SAINTE-GEMME	Lac de Cadeuil	MAITAY Christophe	INRAP	OPD	33	106
206688	SAINTE-MARIE-DE-RÉ	1 bis rue de la Crapaudière	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	4	107
206706	SAINTE	133 rue Daniel Massiou	BARBIER Emmanuel	INRAP	OPD	40	107
206683	SAINTE	Gare routière	GISSINGER Bastien	COL	OPD	41	108
206441	SAINTE	12 bis allée de la Poudrière	HANRY Alexandra	INRAP	OPD	42	109
206472	SAINTE	15 rue Maurice Martineau	LECONTE Sonia	INRAP	OPD	43	109
206736	SAINTE	L'amphithéâtre	NADEAU Antoine	INRAP	SD	44	110
206676	SAINTE	Bourg de Saint-Eutrope	GENSEBEITEL Christian	SUP	PCR	45	111
206620	SAINTE	Fleuve Charente	LEBARON Vincent	BEN	PRD	46	111
206586	VAUX-SUR-MER	Église Saint-Étienne	SOLER Ludovic	COL	OPD	36	112
206727	VILLARS-LES-BOIS	Église Saint-Victorien	TRÉZÉGUET Céline	COL	OPD	30	113

Antiquité

**ANDILLY  
7 rue du Cimetière**

Le diagnostic réalisé à Andilly rue du Cimetière, porte sur une surface de 6 938 m<sup>2</sup> à proximité du marais et de l'église paroissiale. Il n'a livré que de rares traces de fréquentation antique et notamment une extraction de marne. Ces éléments viennent conforter une occupation déjà connue sur la commune dont le terroir est occupé depuis la période néolithique.

Signalons aussi quelques structures modernes (fossés de parcellaire) et contemporaines (puits et carrière liés à la construction de la maison après 1821).

Vacher Catherine

- Vacher, 2017
- Vacher C. : *Andilly 7 rue du Cimetière (17)*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2017.

Période récente

**ANGOULINS  
ZA des Ormeaux**

Le projet d'extension d'un ensemble commercial sur la ZA des Ormeaux, à Angoulins, est à l'origine du diagnostic mené du 30 janvier au 3 février 2017 sur une emprise de 16 173 m<sup>2</sup>. Il se situe à proximité immédiate du site des Ormeaux, fouillé en 2005 par P. Maguer et qui a fait l'objet de plusieurs publications. La fouille réalisée en 2005 avait permis d'explorer un site littoral de La Tène sur un peu plus de 14 000 m<sup>2</sup>, sur lequel trois principales phases d'occupation avaient pu être mises en évidence, entre la fin du premier âge du Fer et le début de la période romaine. Un atelier salicole du

premier âge du Fer avait, en particulier, été identifié. L'emprise soumise à prescription de diagnostic est localisée immédiatement au nord-est de la fouille, à l'extérieur de l'enclos qui ceint le site.

Vingt-quatre tranchées ont été réalisées, couvrant 11,2 % de l'emprise. Elles ont été implantées perpendiculairement à la faible pente, en oblique par rapport à la parcelle, afin de ne pas suivre l'orientation générale de l'enclos gaulois ni celle du parcellaire.

Cette implantation a permis de croiser dans plusieurs tranchées deux fossés parallèles, orientés nord-ouest /

sud-est. Ils reprennent l'orientation privilégiée de l'enclos gaulois, mais également, et de façon plus précise, celui du parcellaire du XIXe s. Aucun élément mobilier, ni charbons, n'a été recueilli en surface ou dans les comblements des sondages réalisés. Leur datation ne peut donc être établie. L'hypothèse de fossés bordiers d'une voie, de chronologie non assurée, mais peut-être implantée au XIXe s., peut être avancée, sans pour autant être confirmée.

Deux autres fossés, de plus petites dimensions et aux remplissages différents des deux fossés parallèles, sont implantés perpendiculairement à ceux-ci, à l'ouest et à l'est de la parcelle. Leur localisation sur les bords de l'emprise nous a empêché de vérifier leur relation avec les deux fossés parallèles.

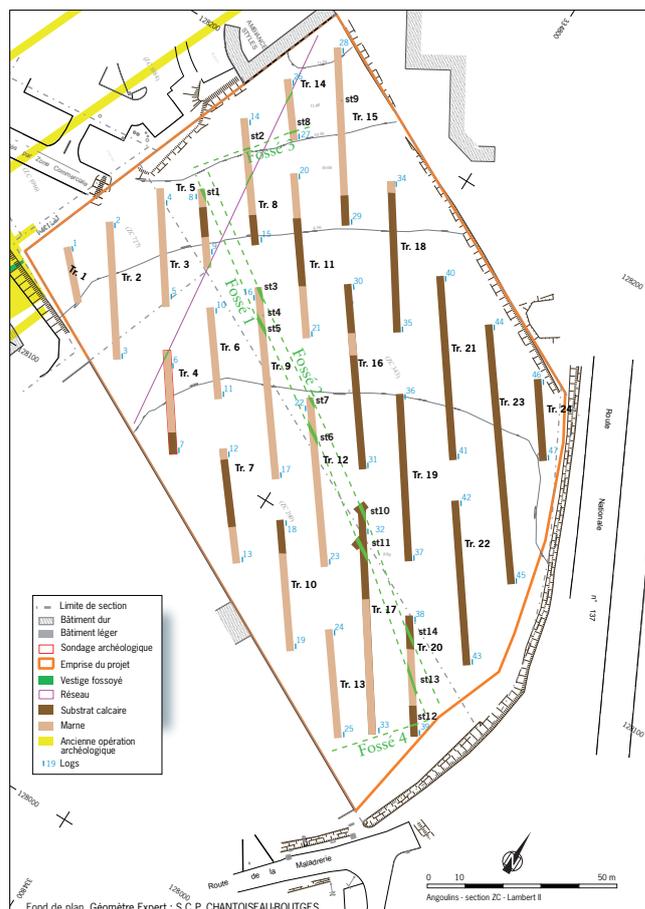
Seules deux petites fosses ont pu être relevées et testées. Isolées, elles pourraient correspondre à des trous de poteaux, mais sans aucune garantie et de datation inconnue.

Notons enfin que l'angle sud-ouest de l'emprise, au plus proche de la fouille de 2005 et donc de l'enclos gaulois, est largement perturbé, sans doute lors des travaux d'aménagement de la zone commerciale.

Le diagnostic semble en tout état de cause confirmer que le site gaulois ne s'étend pas vers le nord-est.

Kerouanton Isabelle

- Kerouanton, 2017
- Kerouanton I. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Angoulins, ZA Les Ormeaux, rue du Moulin de La Pierre*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017, 58 p.



Plan d'ensemble du diagnostic, en Lambert II (relevés, DAO, V. Mialhe, Inrap)

Angoulins, plan d'ensemble du diagnostic, en Lambert II (relevés, DAO, V. Mialhe, Inrap)

Moyen Âge,  
Période récente

## ARS-EN-RÉ Église Saint-Étienne

Le bourg d'Ars-en-Ré s'est développé autour de l'église Saint-Étienne, siège d'un ancien prieuré, mentionné dès le début du XIe s. Dépendant de l'abbaye voisine et insulaire de Saint-Michel-en-L'Herm, il se développa progressivement en dépit de nombreux aléas (guerre de Cent Ans, guerres de religion). Les nombreuses reprises observées sur le bâtiment témoignent de ses multiples adaptations, depuis la nef romane jusqu'au chœur du XVIIe s. Un mur de défense doté d'embrasures et de créneaux ceinturait encore une partie de l'édifice religieux à la fin du XVIIIe s. Sa fonction d'église paroissiale du bourg d'Ars-en-Ré lui a assuré un intérêt manifeste qui s'est traduit par de nombreuses restaurations depuis

le début du XIXe s. Toutefois, le piètre état sanitaire, provoqué notamment par son encaissement, nécessite la réalisation d'importants travaux d'assainissement tant sur les élévations que sur les fondations (drainage des abords).

Dans ce cadre, un diagnostic archéologique a été prescrit. Cinq sondages ont pu être réalisés en dépit de contraintes (passages de réseaux, collecteurs d'eau de pluie). La présence de mobilier erratique au sud (Tr. 1) suggère une occupation précoce du site, probablement dès la période antique jusqu'au VIe s. Cette hypothèse ne peut pas être davantage développée en l'absence de vestige associé. Ainsi, la proposition d'un premier établissement de culte établi en lieu et place de l'église



Ars-en-Ré, sépulture installée contre le mur gouttereau nord-est de l'église Saint-Étienne (cliché : E. Barbier)

ne peut pas être retenue en l'état des connaissances. Aucune construction antérieure au XIe s. ne peut être distinguée pour l'église. Toutefois, le creusement des fosses sépulcrales au sud du transept roman semble avoir perturbé des vestiges antérieurs à l'installation de l'édifice religieux. Ces derniers rendent compte d'un remblaiement massif des abords de l'édifice dû à un décaissement préalable vraisemblablement opéré, au plus tard, durant les guerres de religion. Toutefois, l'ampleur de ce terrassement paraît variable sur le pourtour de l'édifice.

Ainsi, il semble avoir épargné au nord les niveaux de sépultures médiévales (XII-XIIIe s.). Au moins, 3 inhumations en coffrages de pierres ont été observées contre le mur gouttereau nord de l'ancien transept, vraisemblablement antérieur. Cette relation remet en cause la proposition de phasage chronologique de la construction de l'église. Les coffrages et les dalles de couverture sont distinctement apposés contre le mur de fondation du transept qui paraît fondé, au plus tard, au XIIIe s., et non aux XVIe-XVIIe s.

Au nord-est de l'église, les 2 tranchées de diagnostic rendent compte d'un remblaiement massif et particulièrement dense qui atteint près de 2 m. Ce dernier participe au comblement d'une importante dépression qui semble persister jusqu'à la fin du XVIIIe s.

Enfin, les deux tranchées réalisées au sud de l'église témoignent aussi d'un important décaissement dont la profondeur n'a pas pu être entièrement appréhendée. Ce nivellement de l'espace paraît toutefois plus ancien que celui opéré à l'est. Il est composé d'importants rejets domestiques qui traduisent une utilisation de l'espace en tant que dépotoir formé durant le XVIIe s., au sortir des guerres de religion. Dans ce cadre, la présence d'un fossé contigu à l'église paraît fort probable. Un mur de clôture ceinturait au plus près l'édifice depuis le portail jusqu'au transept gothique nord. Ce dispositif précédemment détaillé était encore conservé en 1794, année durant laquelle il fut définitivement démantelé. Ce mur d'enceinte était vraisemblablement complété par un fossé défensif même si sa présence n'est pas très documentée. Ce système défensif ne devait pas s'étendre au sud et à l'est de l'église, les murs étant

utilisés à des fins défensives moyennant quelques aménagements qui ne sont plus perceptibles de nos jours, à l'image de l'église proche d'Esnandes. Les murs gouttereaux surélevés portent encore les traces d'aménagements défensifs (crénelage, fentes de tirs). Un dispositif similaire perceptible au niveau du mur sud de la nef romane devait être adopté sur l'église d'Ars. Ce type d'aménagement, généralement mis en œuvre au cours de la Guerre de Cent Ans, a fréquemment été réhabilité et adapté aux armes à feu de petits calibres durant les guerres de religion. En l'état des connaissances, il n'est pas possible de déterminer à quel moment cette modification complète de l'espace fut réalisée. Celle-ci demeure effective au début du XVIIe s. puisque la condamnation du fossé ceinturant l'édifice est assurée au cours du XVIIe s.

L'église Saint-Étienne d'Ars constitue un monument majeur du patrimoine rétais qui a longtemps conditionné le développement du bourg. Si le diagnostic archéologique a permis de rappeler l'intérêt manifeste du monument, de nombreuses questions inédites liées tant à la topographie « priorale », la gestion funéraire, la topographie défensive et la vie quotidienne de la population arsaïse aux XVIIe-XVIIIe s. ont été soulevées.

Le cadre de l'intervention a livré un ensemble de réponses largement incomplètes. Les vestiges préservés sous le revêtement de la place permettraient de compléter, le cas échéant, les données relatives au monument et ses aménagements annexes.

Barbier Emmanuel

- Barbier, 2017
- Barbier E. : *Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime, Ars-en-Ré, église Saint-Étienne*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017.



Ars-en-Ré, plomb de drapier découvert au sein du dépotoir dans le fossé longeant le sud de l'église Saint-Étienne (Inrap)

La poursuite de la campagne de sondages réalisés sur les parcelles situées au sud du sanctuaire du Fâ et des thermes, a permis de préciser le potentiel archéologique reconnu en 2016.

Un des apports majeurs de cette campagne confirme l'identification de la conservation des niveaux protohistoriques de La Tène A à La Tène C2/D2 correspondant aux horizons 1 et 2 identifiés sous le sanctuaire du Fâ en 2007. La présence de ces niveaux permet d'estimer une surface équivalente à 5 ha (280 m du nord au sud sur 180 m d'ouest en est). La stratigraphie conservée ici est inégale avec une puissance plus importante aux abords sud de la zone du « sanctuaire », soit dans l'environnement proche du « cœur » de l'occupation jusque-là connue sur le site. L'exiguïté des sondages contraint fortement la lecture de cette occupation. La surface aujourd'hui couverte par celle-ci illustre toutefois une occupation en aire ouverte et conforte ainsi l'hypothèse émise en 2007 à la lueur de l'étude des mobiliers issus de la zone du « sanctuaire ».

À La Tène C2/D2, horizon 3, la superposition de l'occupation protohistorique se manifeste dans les quatre sondages. Les niveaux les mieux conservés sont localisés au nord de la parcelle.

Le « cœur d'occupation » est localisé sous le sanctuaire antique qui se développera ensuite. Sa surface peut être estimée à près de 7 ha (310 m du nord au sud à 225 m d'est en ouest), à laquelle s'ajoute une concentration à l'est de près de 500 m<sup>2</sup> (parcelle ZB 9 La Palisse) et au moins un bâtiment sur poteaux plantés de plus de 40 m<sup>2</sup> (parcelle ZB 22 La Palisse).

L'imposante enceinte fossoyée du Fâ se trouve ainsi de moins en moins isolée. Les structures périphériques tendent à montrer une occupation plus vaste qu'il n'y paraît correspondant probablement à des espaces fonctionnels distincts. L'exiguïté des sondages réalisés de 2014 à 2017 permettent d'identifier la présence de ces vestiges sans pouvoir aujourd'hui en fournir une lecture en plan cohérente. Ces éléments fournissent malgré tout les précieux indices d'une occupation majeure et d'envergure à l'échelle du site pour la période de La Tène finale.

L'occupation attribuée à l'horizon 3, sans hiatus avec la précédente, se distingue surtout par la mise en place d'éléments d'urbanisme précoce. Parmi les vestiges de cette période de transition, qui jusque-là sont identifiés sous la forme de structures fossoyées et/ou en matériaux périssables, les prémices d'une structuration viaire se distinguent très nettement. Cette dernière semble en rupture avec l'occupation laténienne antérieure, si l'on excepte le tracé correspondant à la « grande avenue » ainsi que l'axe bordant le côté sud de l'enceinte fossoyée.

Dans les parcelles du Fâ, les sondages livrent des éléments structurants d'un premier système, avec deux axes nord/sud (sondages 2, 3, 5 et 6) et deux autres ouest/est (sondages 1 et 2). Dans les sondages 3 et 5, un nouveau *cardo* apparaît sous la forme d'un vaste niveau de galetage à la surface indurée (caractéristique d'un niveau de circulation de rue), large de 23 m, bordé à l'est par un mur de façade. Aucune délimitation n'a été identifiée à l'ouest, suggérant qu'il s'agit potentiellement là des marges de l'espace construit. L'occupation pourrait y être assez lâche et tournée vers des activités agropastorales.

Le second système adopte une rotation globale par rapport au précédent. Il s'appuie sur l'orientation de l'esplanade de la « grande avenue » au nord-est, qui devient certainement un axe majeur de structuration de l'agglomération. Ce maillage est plutôt localisé au nord des parcelles du Fâ et du Trésor. Sur les parcelles du Fâ les rues sont délimitées par des murs, façade de bâtiment ou simple clôture, et construites de plusieurs niveaux de recharges successives et caractéristiques. Il faut souligner ici l'absence de caniveaux ou égouts mais parfois la présence de fossés (sondage 6), peut-être en raison d'une topographie favorisant l'évacuation des eaux pluviales vers les points bas au sud et à l'ouest.

Concernant les constructions identifiées en bordure de rues, les premiers ensembles bâtis (dernier tiers du 1<sup>er</sup> av. J.-C./1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., phase 3-1) sont similaires à ceux observés au niveau du quartier d'habitat à l'ouest des thermes. Ils correspondent à des constructions en matériaux périssables qui associent ou non bois et torchis. À partir de la phase suivante (II<sup>e</sup> s., phase 3-2 puis 3-3), l'orientation des *cardo* (sondages 5 et 6) correspond à celle du bâti dans les quartiers au sud du sanctuaire. Ces secteurs à « urbaniser » sont ainsi distribués par des axes implantés en perpendiculaire du *decumanus* sud du sanctuaire. Cette « restructuration » s'accompagne d'un programme de construction réalisé avec des murs maçonnés en pierre et mortier. Ces derniers s'inscrivent pleinement dans la continuité de ce qui a été observé au niveau du quartier des habitats ouest des thermes. Le sondage 7 vient documenter le sud de ce quartier avec la présence de constructions en bordure nord de la rue *decumane* pressentie au sud des thermes. Au sud de cette rue supposée, un nouvel îlot fait également l'objet de constructions (sondage 8), au moins en bordure de rue.

Les sondages réalisés en 2017 confirment l'absence des niveaux attribuables aux périodes de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge.

Robin Karine

Le théâtre de Barzan a fait l'objet d'une nouvelle et dernière campagne de fouille programmée durant l'été 2017, en vue de compléter les données recueillies au cours de la deuxième programmation triennale, qui s'est déroulée de 2013 à 2015. Cette opération a porté exclusivement sur l'*ima cavea*, la précincton basse, l'*orchestra* et les espaces scéniques. Elle a permis de compléter le plan de l'édifice du deuxième état et a donné lieu à la fouille de niveaux contemporains de sa construction et de son démantèlement. Élevé durant le deuxième quart du I<sup>er</sup> s. de notre ère, considérablement modifié vers le tournant de ce siècle, puis déserté au III<sup>e</sup> avant de servir de carrière à partir du IV<sup>e</sup> s., ce monument de 81 m de diamètre a en effet connu plusieurs périodes d'occupation.

La campagne 2017 a nécessité un décapage ponctuel, destiné à dégager la totalité du mur M177 ainsi qu'une partie du mur M282 situé dans son prolongement. Le décapage s'est étendu de part et d'autre de ces maçonneries mettant au jour les murs M157 et M283. Il a également permis de procéder au curage mécanique de la fosse St 172. Les blocs de grand appareil compris dans son comblement ont ainsi pu être prélevés. La fouille s'est ensuite concentrée dans

l'environnement proche des murs M177 et M282 en partant des niveaux de réoccupation tardive jusqu'aux vestiges contemporains de la construction. Quelques sondages manuels ont également été réalisés au sud, le long du mur M17, pour mieux documenter cette phase de travaux et confronter les éléments découverts à ceux observés le long de M177.

La configuration de l'espace scénique a été documentée par les investigations conduites à ses extrémités nord et sud. Ainsi, le mur délimitant la scène et l'arrière-scène a fait l'objet de dégagements complémentaires. M157 a été suivi jusqu'à sa jonction avec M177, tandis que la tranchée de récupération St 93 localisée au sud a été délimitée plus précisément faisant apparaître le négatif d'un probable contrefort (St 294). La fouille des prolongements occidentaux des sablières St 89 et St 178 a apporté de nouveaux éclairages quant à la restitution de la précincton basse. Le tracé des sablières semble en effet s'interrompre dans l'alignement de la limite orientale de la scène.

Les niveaux contemporains du démantèlement de l'édifice ont fait l'objet de dégagements complémentaires, notamment à travers divers sondages effectués dans les comblements respectifs des fosses St 111 et 172,



Barzan, Moulin du Fâ, Le Théâtre, emprise ouverte en 2017 dans l'espace scénique, l'orchestra et la partie basse de la cavea (cliché : B.-N. Chagny).

livrant un mobilier céramique daté des IV<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> s. De même la fouille des niveaux de construction - sols et structures en creux - n'a pas permis de préciser davantage la chronologie du second état.

Cette campagne a également permis de poursuivre les collaborations initiées précédemment, notamment l'inventaire et l'étude du lapidaire, menés en collaboration avec Jacques Gaillard et Thierry Grégor. Des prélèvements calcaires complémentaires ont été effectués. Leur étude, réalisée par Jacques Gaillard (UMR-CNRS 7356 LaSic), est jointe à ce rapport, de

même que celle de la faune, réalisée en 2016 par Chloé Genies. Cette campagne a également donné lieu à de nouvelles prises de vue aériennes, réalisées par Bernard-Noël Chagny.

Tendron Graziella et Nadeau Antoine

- Tendron, Nadeau, Mousset, 2017
- Tendron G., Nadeau A., Mousset J., avec les contributions de M.-C. Arque, M. Bernard, B.-N. Chagny, J. Gaillard, C. Gay, C. Genies, S. Girardot, S. Hess, F. Lecendrier, O. Richard et S. Thomas : *Le théâtre de la Garde à Barzan (Charente-Maritime), rapport de synthèse de la fouille programmée 2013-2017, rapport d'opération de fouille programmée, Poitiers, SRA, 2017.*

Antiquité

## BARZAN La Garde

Dans le cadre de l'exploration de parcelles détenues par le Syndicat mixte du site du Fâ à Barzan, le service archéologique du département de la Charente-Maritime a entamé en 2014 un programme triennal de sondages prolongé d'une campagne additionnelle en 2017. En effet, les deux grandes tranchées ouvertes en 2016 sur les flancs sud et est du théâtre, destinées notamment à mettre en évidence des voies d'accès au théâtre, n'avaient rien livré de concluant concernant cette problématique (Trézéguet, 2017). Par conséquent, et afin d'explorer le flanc nord du théâtre, une seconde

campagne d'exploration des abords du théâtre a donc été menée.

Comme l'an passé, il s'est agi ici d'ouvrir des sondages - assez proches des méthodes usitées en diagnostics archéologiques - et non pas de réaliser des fouilles extensives. De fait, il réside une grande part d'incertitude quant à l'organisation générale des vestiges, ainsi qu'à leur attribution et datation exactes.

Les deux tranchées ouvertes dans le secteur du théâtre « La Garde OA 1584 » ont été implantées sur le flanc nord de ce dernier dans le but d'en identifier un ou plusieurs chemins d'accès (fig. 1). Ce qui a été



Barzan, La Garde, fig. 1, vue générale du secteur par drone (crédit : B.-N. Chagny)

mis en évidence ne peut être clairement interprété comme véritable voie d'accès, mais peut-être comme de simples horizons de circulation très frustrés. Outre quelques potentielles structures fossoyées extrêmement arasées et impossibles à caler dans le temps, ainsi que deux fosses contenant les restes de deux animaux (fig. 2), un niveau d'épandage de blocs spoliés provenant du théâtre a été localisé.

Enfin, le prolongement du profond thalweg identifié lors de la campagne précédente et finement observé à travers une étude géomorphologique s'est à nouveau retrouvé dans l'emprise des tranchées. Il n'a donc pas particulièrement retenu l'attention cette année, car cela n'aurait apporté aucune information supplémentaire.

Les résultats de cette dernière année de sondage se sont révélés quelque peu décevants, notamment par l'indigence des vestiges mis au jour. Il semble par ailleurs que la question de l'accès au théâtre au moment de sa fréquentation ne soit pas entièrement résolue : soit il faut admettre que son accès n'était pas monumentalisé, comme nous aurions pu – avouons-le – l'espérer, soit les déprédations que le bâtiment de spectacle a subi depuis la fin de l'Antiquité jusqu'aux labours récents ont eu raison des aménagements limitrophes.

Trézéquet Céline



Barzan, La Garde, fig. 2, vue zénithale d'une fosse sépulcrale d'un capriné (cliché : A. Wezranowska)

- Trézéquet, 2017
- Trézéquet C., avec la contribution de Pouget C. : Barzan, « La Palisse ZB 09, 16/17 & 22 » et « La Garde OA 1584 », rapport de sondages programmés 2016, Département de la Charente-Maritime, La Rochelle, janvier 2017, 584 p.

Antiquité,  
Haut Moyen Âge

## BARZAN La Combe du Prieur

L'opération de fouille réalisée en 2017 au lieu-dit La Combe du Prieur à Barzan était destinée à mieux cerner le contexte, la nature et l'extension d'une occupation altomédiévale identifiée lors de sondages réalisés en 2014 et 2015. Une zone de 1 100 m<sup>2</sup> a été ouverte, en ménageant une grande berme centrale permettant de conserver une coupe intégrale de la stratigraphie de cette zone.

Sur un substrat calcaire caractérisé par une pente assez marquée de près de 7 %, une voie antique a été observée, orientée est/ouest. L'érosion naturelle, liée aux eaux de ruissellement, couplée à celle causée par les nivellements résultant des labours, a entamé de manière importante la structure de cette voie qui atteignait 8 m de largeur. Quelques caniveaux associés, eux aussi très arasés, permettaient son drainage. Cette voie périurbaine fut vraisemblablement installée au IIe ou IIIe s., le mobilier découvert n'étant pas précoce et les derniers tessons datables, découverts sur les niveaux de voirie à l'ouest, remontant aux IIIe/IVe s.

De cette phase antique (phase I) subsistent également des épandages antiques qui semblent border des constructions qui sont apparues en 2015 lors de premiers sondages, légèrement au sud-ouest de la fouille. Ces constructions en matériaux légers peuvent cependant se rapporter à des périodes plus récentes, en l'occurrence du premier Moyen Âge. Elles avaient alors été dégagées mais un gros orage avait noyé les tranchées, interdisant l'étude plus approfondie de ces structures et leur datation précise.

À ces épandages antiques, localisés dans la partie ouest de la fouille, il convient d'associer des dépotoirs, dont une fosse de rejets de céramiques partiellement explorée en 2014, à l'est de la zone fouillée cette année.

C'est durant l'Antiquité que s'achève le comblement (phase II), de thalwegs et paléochenaux qui strient le sous-sol calcaire et marneux.

Plusieurs niveaux successifs de sédiments d'aspect limoneux, très similaires entre eux en texture, composition et couleur, scellent la voie et les autres niveaux antiques sur une épaisseur variable allant d'une vingtaine de centimètres à près d'un mètre.

L'accumulation des sédiments de cette phase II semble avoir été potentiellement assez lente.

Dans les niveaux supérieurs de cet épisode post-antique fut creusé l'essentiel des structures qui concernent cette opération de fouille (phase III).

Quelques rares horizons de circulation aménagés ont subsisté dans des zones légèrement creuses qui semblent avoir piégé ces empièvements à l'état de lambeaux de pierres épandues plus ou moins rigoureusement.

L'essentiel des structures altomédiévales découvertes concerne l'activité d'ensilage, en vue de la préservation de denrées (les restes découverts sont des céréales : blé, orge, épeautre, millet, avoine). Quelque 113 structures ont été identifiées comme silos creusés dans un substrat irrégulier. Aucun recoupement n'a été constaté, on décèle même une certaine rigueur dans l'organisation. Les structures de silos ont fait l'objet

de tests nombreux afin d'appréhender leur forme, leur aspect en surface et ne pas les confondre avec des trous de poteaux de grandes dimensions.

Des bouchons semblent avoir été réalisés en calcaire afin d'obturer l'ouverture, recouverte ensuite d'un terre de terre et probablement scellé au moyen d'un matériau plastique (argile ?), bien que nous n'en ayons pas trouvé trace sur le terrain.

Les structures une fois délaissées devenaient des trous inutiles et dangereux qu'il convenait de combler. Les sédiments extraits lors du creusement de la structure, devaient graviter autour des silos et par conséquent, être réenfouis dans les structures comblées, additionnés de mobilier résiduel issu de l'occupation alentour. Il ne s'agit donc pas de structures spécifiquement utilisées comme dépotoirs, mais servant parfois comme tel, comme la structure St. 131 qui a livré les restes d'un cochon dont les pattes ont été coupées (fig. 1).

Le quart nord-ouest de la fouille, a livré des structures de plans subquadrangulaires (fonds de cabane, fosses de travail, abris pour des bêtes, habitats...) qu'il a été difficile de repérer et d'explorer. L'orientation de ces structures (fig. 2) suit des axes nord-ouest/sud-est ou perpendiculaires. Cette organisation spatiale implique une certaine contemporanéité des structures d'habitat entre elles, ainsi que peut-être la sépulture qui adopte une orientation identique.

Un ensemble borné au nord par des murs de pierres sèches, constitue les restes d'un bâtiment plus complexe occupé autour des VIIIe-Xe s., avec une organisation interne perturbée par une activité qu'il est

difficile de mettre en évidence. La structure était mixte, utilisant terre, bois et solins de pierres.

Un probable drainage, d'orientation nord-est/sud-ouest, subsiste à l'état de lambeau mais témoigne aussi d'une volonté de rendre cette zone d'habitat plus saine et viable.

Des éléments rectilignes indiquent peut-être une limite de la zone d'habitat, éphémère et rapidement dépassée (palissades, barrières).

L'activité agricole est bien attestée, la culture de céréales, de même que l'activité pastorale dans une moindre mesure, en raison de la présence de restes fauniques témoignant d'un élevage, et de dépôts phosphatés, par exemple dans le fond de cabane St. 92, (fig. 2) qui pourrait avoir accueilli une présence animale (étude micromorphologique en cours).

La fouille a tenté de distinguer des relations chronologiques entre les silos, les fonds de cabanes et les aires de travail. Les datations absolues par le radiocarbone ne sont à cet égard pas satisfaisantes. Elles ne fournissent pas de critères suffisamment discriminants pour permettre un phasage de ces structures. Les silos ne se recoupent pas entre eux, ce qui laisse présager qu'ils aient pu fonctionner durant une période assez brève, à défaut de pouvoir dire qu'ils ont fonctionné ensemble. Ils ne se recoupent pas davantage avec les fonds de cabane. Seule une structure semble recoupée par un silo, mais rien ne prouve qu'il appartienne à la même phase d'ensilage, car il présente des dimensions bien moindres que les autres silos du site. À l'inverse, une structure marquée par des empièvements issus de l'éboulement des parois, recouvre plusieurs silos.



Barzan, La Combe du Prieur, fond de cabane St. 92 en cours de fouille (cliché : B. Gissingner).

Il est donc difficile d'établir un véritable phasage entre les structures d'habitat et celles destinées à l'ensilage. À tout le moins peut-on considérer que dans l'immense majorité des cas, les structures d'ensilage évitent les fonds de cabanes et bâtiments sur poteaux, ou l'inverse. Les rares recoupements sont inhérents à la vie d'un site qui a connu quelques modifications au cours d'une période somme toute assez brève (quelques années ? Décennies ?).

La présence d'activités artisanales est probable. Quelques indices vont dans ce sens : un fond de cabane est comblé d'amas coquillers issus du décortiquage rigoureux et organisé de centaines de coquillages marins ; la présence de plusieurs lames de couteaux en fer, dont trois au sein du même bâtiment ; la présence d'une fusaïole et d'un peson de tisserand ; et surtout, une activité de stockage qui, outre les silos et les éventuels greniers sur poteaux, comprend de nombreux fragments de vases de stockage retrouvés dans les fonds de cabane.

La fouille de 2017 n'a pas pu traiter l'ensemble des questions soulevées. Elle a toutefois apporté nombre

de réponses à des questions soulevées en 2014/2015 lors des sondages réalisés sur la parcelle.

Nous sommes ici clairement dans un schéma d'occupation qui diverge de l'image traditionnelle consistant à envisager une « squattérisation » de vestiges antiques. Traces d'un « village » en apparence, il est possible qu'il s'agisse en réalité d'un réel « quartier » de l'agglomération toujours vivace de Barzan et ce malgré le supposé déclin de l'activité portuaire.

Barzan mérite à ce titre d'être connue comme agglomération altomédiévale, tout autant que comme site antique (Gissingier, 2018).

Gissingier Bastien

- Gissingier, 2018
- Gissingier B. : « Les occupations tardo-antiques et altomédiévales à Barzan (Charente-Maritime) d'après les investigations récentes », *Aquitania*, 34, 2018, p. 241-256.

## LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ 17 rue des Oisières

Le projet de construction d'une maison individuelle a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune du Bois-Plage-en-Ré, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de La Rochelle. L'emprise des travaux, située au 17 rue des Oisières, à l'ouest du bourg actuel, couvre une superficie de 654 m<sup>2</sup>. L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 28 au 30 juin 2017, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant localisé à proximité d'une occupation médiévale reconnue au début des années 1980 (les Morissettes, site n° 17.051.0002 de la Carte archéologique).

Les trois sondages réalisés représentent une superficie cumulée de 79,35 m<sup>2</sup>, soit environ 12 % de la superficie totale du projet. L'intervention archéologique n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges en relation avec l'occupation médiévale des Morissettes, pourtant située à une cinquantaine de mètres au nord-ouest du projet.

Maitay Christophe

- Maitay, 2017
- Maitay C. dir., avec la coll. de E. Barbier, D. Brunie, B. Larmignat et P. Texier : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Bois-Plage, 17 rue des Oisières. Diagnostic en périphérie d'un village déserté médiéval*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 44 p.

## LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ 6 bis rue des Gaillées

Le projet d'une construction d'une maison individuelle et d'une piscine a motivé cette opération de diagnostic archéologique. La prescription porte sur une surface de 512 m<sup>2</sup>. Le chantier s'est déroulé du 17 au 19 juillet 2017.

Sa surface est constituée des formations dunaires (sables éoliens) qui modèlent le paysage de cette partie de l'île. Le substratum est calcaire, composé de graviers et de marnes, daté de l'Oxfordien supérieur sur la carte géologique.

Le terrain à diagnostiquer se situe dans un environnement antique assez sensible : un site assez étendu a été reconnu par prospection au sud de la rue du Courseau et autour de la rue des Mille-Fleurs ; rue de Judée, à environ 180 m au nord-ouest de notre

terrain, un puits daté du gallo-romain a été fouillé en 1977, livrant un lot de céramique (dont de nombreuses cruches) datable du I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Hormis un tesson de céramique trouvé dans la tranchée 1, aucune trace d'occupation tangible n'a été révélée sur cette parcelle. Ce diagnostic aura permis notamment de se rendre compte, à cet endroit de l'île, de la puissance des sables dunaires, qui oscille entre -1,3 et -1,2 m, avant d'atteindre le calcaire, et peut-être aussi de mieux circonscrire l'occupation antique environnante qui semblerait être dense dans les parages du diagnostic.

Pellissier Julien

## CHAMBON Église Saint-Jacques-du-Cher

Cette petite opération a permis de révéler l'environnement archéologique direct de l'église Saint-Jacques-du-Cher. Huit tranchées ont ainsi été réalisées à proximité plus ou moins immédiate de l'édifice.

Plusieurs éléments ont pu être mis en évidence par l'opération. L'église romane a subi des reconstructions importantes, notamment au niveau du mur gouttereau nord, partiellement rebâti sur une voûte gothique appartenant à une salle souterraine s'étendant au nord. L'église se prolongeait sur plus de 7 m vers l'ouest dans un état antérieur, elle y était également voûtée en ogive. La porte et le mur ouest de cet état ont ainsi été appréhendés, de même que des sols de terre battue.

Vers l'ouest, des constructions prolongèrent dans un second temps l'église en un bâtiment à vocation sans doute religieuse (presbytère ?).

Le plan exact et les phases de cet édifice ou de ces constructions multiples ne peuvent être appréhendés au travers des seuls éléments recueillis au sein des tranchées avec une précision suffisante. On constate cependant la présence d'un corps de bâtiment orienté

est/ouest au nord de la parcelle, de murs parcellaires immédiatement au nord, d'un autre corps de bâtiment orienté nord/sud longeant cette fois la limite ouest de la parcelle. Ces murs sont médiévaux pour la plupart (XIV-XVe s.), modernes pour le reste.

Des traces d'un artisanat métallurgique ont été repérées, antérieures au XVe s.

Sans surprise, la présence de sépultures était attendue et s'est vue confirmée par les sondages, sur une surface avoisinant 2 500 m<sup>2</sup> à l'ouest et au sud-ouest de l'église. Elles sont, pour celles qu'il a été possible d'observer en détail, installées en coffres de pierres, selon une orientation est/ouest, tête à l'ouest. La densité est moyenne et l'organisation assez rigoureuse.

De nombreux murs de jardins ou de parcelles indiquent des divisions de l'espace. Un puits se trouve tout contre l'un de ces murs. Il semble abandonné relativement récemment, durant la période moderne.

Gissinger Bastien

## CHAMPAGNOLLES Église Saint-Pierre

Le projet de restauration et de réalisation de drain autour de l'église Saint-Pierre a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départemental.

L'emprise de cette intervention englobait le pourtour de la place de l'édifice religieux sur une superficie totale de 400 m<sup>2</sup>. Les neuf sondages réalisés ont été implantés au pied de l'édifice, aux endroits jugés sensibles d'un point de vue scientifique, mais aussi en considération du projet d'aménagement pensé par l'architecte.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence un état du cimetière qui occupait l'ensemble de la place de l'église à l'époque médiévale classique, voire à la fin du Moyen Âge. Il se caractérise par la présence de nombreuses inhumations installées dans des terres de cimetières successives, qui comptent sarcophages, sépultures en coffrage (maçonné ou non) en pierres et sépultures en fosse, en contenant souple et/ou périssable. Les diverses structures fossoyées identifiées qui ponctuent les coupes ont à peine perturbé la stratigraphie du site. Le mobilier (céramique et objet de parure) prélevé dans les sondages est apparu très homogène, datant cet état du cimetière aux XIV-XVe s.

Enfin, le diagnostic a montré que ce cimetière s'étendait sur les flancs ouest et est du bâtiment, ainsi qu'autour du chevet. Par ailleurs, la pose de réseaux

souterrains en façade ouest lors de travaux de voirie récents a ramené en surface des ossements humains en grande quantité. En outre, le creusement d'un puisard ( ? ) en bordure nord de la place de l'église a entraîné la destruction de deux sarcophages, qui ont été ramenés à la surface. Ainsi, l'étendue du cimetière médiéval – et peut-être moderne – est aujourd'hui mieux cernée.

Trézéguet Céline



Champagnolles, église Saint-Pierre, vestiges du sondage Tr. 03  
(Cliché : C. Trézéguet)

# CHANIERES

## Rue des Forgerons

Le projet d'aménagement d'un lotissement a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service départemental d'archéologie.

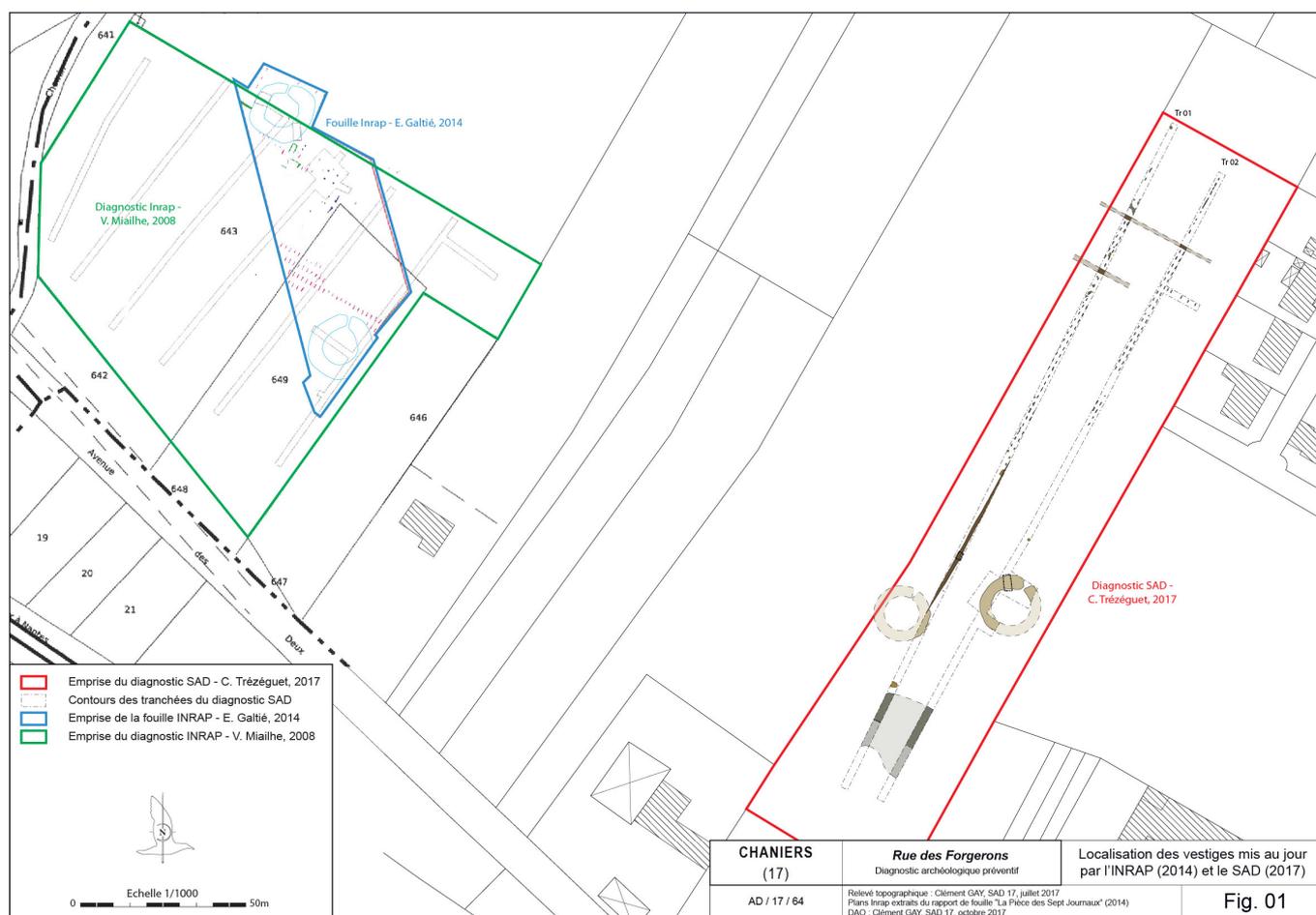
L'emprise de cette intervention englobait une parcelle de 11 644 m<sup>2</sup>, située non loin du lieu-dit de La Pièce des Sept Journaux sur laquelle l'Inrap avait mené un diagnostic puis une fouille préventive en 2014.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence deux fossés d'enclos de dimensions et dans un état de conservation remarquable, attribuable à l'âge du Fer, ainsi que de nombreuses fosses de plantation de vigne exploitées vraisemblablement à l'époque antique, si l'on se fonde sur les conclusions émises

lors des fouilles de l'Inrap. Plusieurs autres structures fossoyées ont par ailleurs été mises au jour, mais leur aspect très arasé ou leur indigence en mobilier datant ont interdit toute attribution chronologique solide.

La découverte de ces vestiges, qui répondent en tous points à ceux identifiés et étudiés lors de la fouille préventive, permet de mieux cerner l'emprise globale de l'occupation anthropique aux époques protohistorique et peut-être antique de ce versant qui domine le versant nord de la Charente.

Trézéguet Céline



Chaniers, rue des Forgerons, plan des vestiges mis au jour par l'Inrap et le SAD (DAO : C. GAY)

## CHÂTELAILLON-PLAGE

### La colline d'Angoute, phase III

Le diagnostic archéologique réalisé sur la colline d'Angoute surplombant le canal de Port-Punay à Châtelailon-Plage est venu confirmer l'importance des aménagements effectués au cours de l'Antiquité (voire dès la fin de l'âge du Fer) pour exploiter les terrains dominant les marais (drainage et parcellaire). C'est aussi une implantation bien plus ancienne, assez vaste mais qui reste ténue en termes de vestiges qui a pu être confirmée avec de nombreuses structures en creux datables de l'âge du Bronze : il s'agit de fosses dépotoir, de trous de poteaux, fossés et des excavations plus vastes que nous avons nommées Ensembles 1 à 4.

Le type de mobilier qui y fut découvert évoque des rejets de type domestique (diversité, fragmentation importante). Bien qu'ils soient de formes différentes, l'organisation de ces Ensembles en cellules, parfois communicantes, évoque celle de certains habitats protohistoriques de l'âge du Bronze. La céramique mise au jour ici ne présente pas d'élément caractéristique suffisant pour être précis dans l'attribution chronologique. Elle évoque cependant l'âge du Bronze et ne dépareille pas avec celle issue de la structure identique découverte en 2001 où quelques décors suggéraient une appartenance au Bronze ancien-moyen (motifs incisés, impressions à la baguette, cordons digités) qu'une datation <sup>14</sup>C est venue confirmer (Vacher, 2002). Elle présente également les mêmes aspects et compositions de pâtes que les tessons de la fosse F04 et les trous de poteaux retrouvés dans le même secteur. Il nous manque cependant plusieurs éléments pour être plus affirmatif quant au caractère domestique de ces structures excavées : absence de niveau de sol ou piétinement observé, absence de foyer ou de lieu de rejet préférentiel. Évidemment, de

tels indices ne sont pas forcément observables dans l'axe de nos tranchées. La possibilité qu'il s'agisse de fosses d'extraction des plaquettes calcaires à usage de construction ne peut être exclue à ce stade de l'investigation.

Quoi qu'il en soit la colline d'Angoute, à travers l'ensemble des travaux archéologiques menés ces quelques dernières décennies, est la butte témoin d'une large partie de l'histoire ancienne de Châtelailon depuis les premiers paysans venus exploiter les ressources marines et installer leur village jusqu'aux premiers métallurgistes rencontrant sans doute un paysage déjà modifié par l'évolution du littoral et des marais, et bien avant que celui-ci ne soit marqué en plus par le réseau de circulation antique puis par le développement du bourg médiéval à l'origine de la ville actuelle.

Au-delà de l'histoire locale, la colline d'Angoute et les sites dits de Port-Punay sont devenus un des rares témoins de qualité pour la transition de la fin du Néolithique et du début de l'âge du Bronze sur la façade atlantique grâce à des types de vestiges inhabituellement présents dans la région (Rousseau et al, 2009).

Soler Ludovic

- Rousseau et al., 2009
- Rousseau J. et al. : « Les occupations Pré et Protohistoriques de la colline de Port Punay à Châtelailon-Plage (Charente-Maritime) », in Laporte L. 2009, *Des premiers paysans aux premiers métallurgistes sur la façade atlantique de la France (3500-200 av. J.-C.)*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises, 2009, p. 77-94.
- Vacher, 2002
- Vacher S. : *Port-Punay, Châtelailon-Plage*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2002.

Le projet d'aménagement d'un petit lotissement, à l'emplacement où, au début des années 1990, une intervention archéologique menée par le service régional de l'archéologie, avait mis au jour une nécropole mérovingienne, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique réalisé par le service d'archéologie départementale.

L'emprise de cette intervention, d'une superficie légèrement supérieure à 1 hectare, est implantée à quelques dizaines de mètres au sud du cours d'eau de la Livenne et à une centaine de mètres à l'ouest de l'église Saint-Étienne qui, elle aussi, a fait l'objet d'un diagnostic dans le cadre d'un vaste projet de restauration (Trézéguet, 2017).

Le diagnostic a permis de mieux cerner l'emprise initiale de la nécropole mérovingienne, qui compte : une cinquantaine de sépultures en sarcophage connues, plus au moins une inhumation partiellement en place et six amas d'ossements pouvant correspondre à des inhumations en contenant souple ou fosse. Le couplement des informations topographiques (voir fig.) (très approximatives, il faut le préciser) à celles issues du diagnostic qui a pu être effectué permet de donner les limites cardinales du cimetière et d'en estimer la surface.

Les sarcophages présentent des états de conservation très variés : il ne reste parfois que des fragments de fonds de cuve, mais certains d'entre eux, notamment au nord où la puissance stratigraphique est plus forte, ont conservé leur couvercle en place. Des inhumations en contenant souple, périssable et en fosse, ont aussi été observées, mais à l'exception de l'une d'entre elles, elles sont toutes très perturbées, lacunaires, et ne peuvent la plupart du temps pas se distinguer.

Il est tout d'abord rapidement apparu que cet espace funéraire s'était installé sur un secteur déjà occupé à l'époque antique : plusieurs fosses dépotoir contenant du matériel de cette époque, le très nombreux mobilier résiduel et les restes omniprésents de *tegulae*, en témoignent. La céramique résiduelle mise au jour dans les niveaux de « terre de cimetière » dans lesquels sont installées les cuves de sarcophages et les quelques sépultures en fosse repérées, datent en partie de

l'époque antique et suggère que le site était occupé avant l'établissement de la nécropole.

Mais le témoignage le plus prégnant est certainement le bâtiment qui a pu être restitué, dont les méthodes de construction paraissent antiques. Les maçonneries qui le constituent délimitent un espace où différents niveaux de sol construits ou en terre battue se succèdent, ponctués de couches de démolition ou de sédimentation naturelle. D'après Mme Boissavit-Camus, des cuves de sarcophage perçaient ces horizons de circulation : le hasard de l'implantation des tranchées fait que rien de tel n'a pu être observé cette fois-ci.

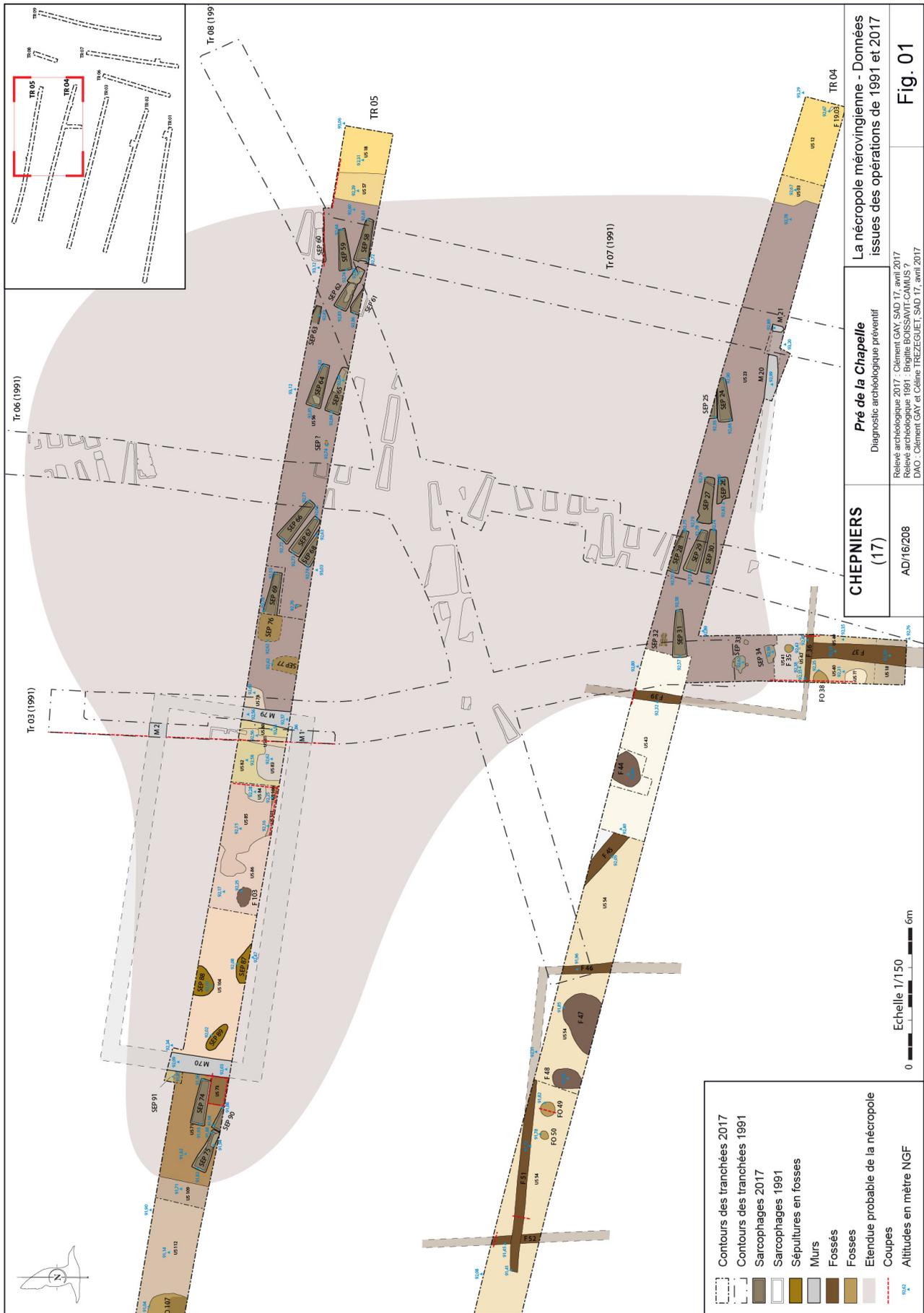
Il apparaît ensuite que cette nécropole s'accompagnait d'une zone probablement destinée à l'habitat, regroupant fosses dépotoirs, fossés palissades, sablières bases, etc... toutes comblées à une période du haut Moyen Âge. Ces vestiges fossoyés, très localisés, sont situés aux abords directs de la nécropole, sur ses flancs sud et ouest.

Enfin, le décapage mécanique a révélé que le secteur était particulièrement humide, l'eau circulant en sous-sol remplissant et noyant les tranchées au fur et à mesure de leur ouverture. Là où le terrain est impropre à une quelconque construction car naturellement imbibé d'eau, au sud et à l'ouest de l'emprise sondée, aucune trace de construction n'a été détectée : les établissements antiques puis alto-médiévaux s'étaient déjà faits à l'endroit le plus sec du secteur.

Une occupation antique s'est aussi faite ressentir sous les fondations de l'église Saint-Étienne, à travers non seulement ses éléments de constructions mais aussi du mobilier résiduel antique. Cette présence est certes moins tangible, mais elle renforce le témoignage d'une occupation anthropique précoce sur l'espace de la commune (Trézéguet, 2017).

Trézéguet Céline

- Trézéguet et al., 2017
- Trézéguet C., Lebreton M. et Champeau M. : *Chepniers Église Saint-Étienne, rapport de diagnostic archéologique*, La Rochelle, service d'archéologie départementale, 2017.



Chepniers, Pré de la Chapelle, plan général des tranchées et des vestiges au 1/100 (relevé et DAO : C. Gay, M. Lebreton, C. Trézéguet).

Le projet de restauration au titre des Monuments Historiques et de réalisation de drain autour de l'église Saint-Étienne de Chepniers a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départementale.

L'emprise de cette intervention, qui englobait l'ensemble du cimetière situé tout autour de l'église et clos par des murs, est d'une superficie de 375 m<sup>2</sup>. Les sept sondages réalisés ont été implantés au pied de l'édifice, aux endroits jugés sensibles d'un point de vue scientifique, mais aussi en considération du projet d'aménagement pensé par l'architecte.

Le diagnostic a permis d'une part de mettre en évidence le fait que le site a été occupé pendant une période extrêmement longue, antérieure à la fondation initiale du bâtiment religieux au cours du XIII<sup>e</sup> s. C'est un cas assez fréquent ; les diagnostics réalisés autour de l'église Saint-Pierre d'Ecurat, ou plus récemment à l'église Saint-Etienne de Vaux-sur-Mer, ont livré de tels exemples (Gissinger, 2012 & Soler, 2017).

En effet, les témoignages évoquant la présence humaine dès l'époque antique sont omniprésents, à travers le mobilier céramique découverts dans des structures fossoyées, ou même dans l'architecture médiévale qui semble avoir recouru aux remplois de blocs ayant appartenu à des constructions antiques. En effet, les fondations du contrefort nord du chevet semblent faites à partir de blocs de dimensions imposantes issus d'une construction bien plus ancienne (voir fig.). Enfin, l'ouverture d'un sondage très profond a révélé l'existence, sous les fondations de l'église, d'un mur ne suivant pas l'orientation du bâtiment actuel.

En outre, les nombreux tessons de céramique tardo-antique, de la DSP par exemple, identifiés dans le niveau dans lequel étaient installés certains sarcophages attestent quant à eux d'une occupation du haut Moyen Âge, antérieure à l'érection de l'église. En outre, l'installation des fondations soutenant l'église romane a perturbé des installations antérieures, au moins une maçonnerie et une cuve de sarcophage



Chepniers, église Saint-Étienne, sondage ouvert au pied du chevet, avec les blocs remployés (cliché : C. Trézéguet).

vraisemblablement alto-médiévale dont l'orientation différerait de toutes les autres inhumations.

Les différentes modifications et les reconstructions apportées à l'église même, depuis sa construction jusqu'à aujourd'hui, ont laissé de nombreuses traces en ces murs : l'ouverture d'un sondage au pied d'une petite porte ménagée dans le mur gouttereau sud, en atteste, ou encore la différence entre la facture des baies du mur gouttereau nord.

Ensuite, l'utilisation du cimetière à différentes époques a pu être mise en évidence, et la plus ancienne pourrait éventuellement remonter au haut Moyen Âge, peut-être au moment où la nécropole identifiée au Pré de la Chapelle est abandonnée au profit d'une autre située autour de l'édifice de culte que l'on connaît aujourd'hui. Les inhumations ont encore cours aujourd'hui (Trézéguet, 2017).

L'intérêt de ce cimetière, qui a donc été fréquenté sur une très longue période, est que plusieurs catégories de sépultures y ont été identifiées : des inhumations en fosse en contenant souple et/ ou en cercueil, en sarcophage monolithe et en coffrage maçonné de pierres ont été observées. Le premier mode d'inhumation a été observé dans l'ensemble des tranchées, et ne semble pas être réservé à une époque bien spécifique car il est attesté sur le site depuis l'époque médiévale jusqu'à l'époque moderne. Les sépultures en coffrages maçonnés de pierre ont

été observées dans deux sondages : dans ce cas, les sépultures sont attribuées au Moyen Âge classique. Enfin, plusieurs sarcophages ont été dégagés dans une des tranchées, et peuvent être attribués à l'époque médiévale ; ils sont installés dans des niveaux probables de circulation renfermant du mobilier céramique tardo-antique et alto-médiéval.

Enfin, plusieurs aménagements maçonnés, postérieurs à la construction de l'église, ayant participé à l'aménagement des abords directs de cette dernière, ont été mis en évidence dans plusieurs sondages ; de plus, un bain de chaux dégagé sur une grande surface dans un des sondages constitue un témoignage de la vie du chantier.

Trézéguet Céline

- Gissinger, 2012
- Gissinger B. : *Église Saint-Pierre*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, conseil général de la Charente-Maritime, 2012, 65 p.
- Soler, 2017
- Soler L. : *Vaux-sur-Mer. Éléments de l'histoire ancienne de l'église Saint-Etienne de Vaux-sur-Mer*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, département de la Charente-Maritime, 2017, 114 p.
- Trézéguet, 2017
- Trézéguet C. et alii : *Chepniers « Pré de la Chapelle ». Une nécropole mérovingienne revisitée*, rapport de diagnostic archéologique, La Rochelle, département de la Charente-Maritime, 2017, 226 p.

Moyen Âge

## DOMPIERRE-SUR-MER 4 rue des Fontaines

Les deux diagnostics jointifs réalisés rue des Fontaines, à proximité de l'église paroissiale, n'ont livré aucun vestige archéologique.

Le terrain, d'une surface de 632 m<sup>2</sup>, a été fortement remblayé et seule une fosse charbonneuse médiévale a été mise au jour à 0,85 m de profondeur.

- Vacher, 2017
- Vacher C. : *Dompierre-sur-Mer, rue des Fontaines 1 et 2 (17)*, rapports de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2017.

Vacher Catherine

Période récente

## FERRIÈRES-D'AUNIS Impasse du Clou

Le projet d'aménagement d'un lotissement impasse du Clou a motivé la prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive par le service régional d'archéologie. Cette opération a été réalisée par le service d'archéologie départementale de la Charente-Maritime.

Les quinze sondages réalisés ont permis d'identifier des éléments de parcellaire moderne et notamment un chemin identifié sur le cadastre napoléonien, ainsi que deux ensembles construits, un correspondant à une limite parcellaire l'autre vraisemblablement liée à une exploitation agricole du XXe s.

Robin Karine

## FORGES

### Église Saint-Laurent et ses abords

Le projet d'aménagement d'une aire de jeux, couplé à celui de réhabilitation de l'église Saint-Laurent a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départementale. L'emprise de cette intervention, qui englobait l'intégralité de la place, est d'une superficie de 2 223 m<sup>2</sup> et implantée en plein cœur du village.

Un diagnostic archéologique dirigé par l'Inrap avait été mené antérieurement au projet d'extension et d'aménagement d'une crèche halte-garderie au nord de l'église, installée dans le presbytère édifié contre le mur nord de l'église (Nibodeau, 2004).

À cette occasion, des sépultures attestant de l'existence d'une nécropole médiévale et peut-être même alto-médiévale au nord de l'église ont été identifiées. En outre, une carrière d'exploitation de moellons calcaires a été suspectée. Enfin, au sud, un ensemble de constructions portant des traces de réfection, et qui ne semble pas perdurer au-delà du XVI<sup>e</sup> s, a été mis au jour. L'ensemble est réaménagé et transformé en presbytère au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s ; un bassin, dont la fonction reste inconnue, a été rattaché à cette période chronologique (fig. 1).

Le diagnostic réalisé cette année a permis de mettre en évidence la présence de sépultures, à la fois au pied de l'église mais aussi à quelques mètres de distance : leur localisation a permis de déterminer un hypothétique périmètre de la nécropole médiévale. Ces inhumations sont soit en fosses en contenant souple et/ou périssable, soit en coffres maçonnés de pierres, qu'elles soient destinées à des individus immatures ou adultes. Il s'agit là de découvertes qui ne constituent en soit aucune surprise.

En revanche, la découverte à une dizaine de mètres au sud du mur gouttereau sud de l'église d'au moins trois fossés que nous avons qualifié de « sépulcraux » a particulièrement retenu l'attention. Il s'agit de trois fossés longitudinaux creusés dans le substrat calcaire sur une profondeur avoisinant les 80 cm, orientés d'est en ouest et au fond desquels ont été déposés des sépultures en coffres maçonnés en pierres ou dont l'espace sépulcral a été clairement matérialisé et délimité par une accumulation de moellons et petits blocs calcaires grossièrement équarris. Le mobilier résiduel découvert dans le comblement de ces structures est d'une part très homogène et d'autre part daté du XIII<sup>e</sup> s., époque de construction de l'église. On peut très bien imaginer que ces creusements renfermant des sépultures étaient couverts d'une ou plusieurs substructures en bois, comme un monument funéraire.

Il s'agit là d'une découverte majeure car ce type d'aménagement sépulcral n'a à ce jour trouvé aucun autre équivalent sur le territoire.

Quelques vestiges maçonnés ont par ailleurs pu être identifiés, mais aucun d'entre eux n'a pu être mis en lien avec l'église. Un de ces murs, découvert sur le flanc sud du bas-côté sud aurait même pu constituer les fondations d'un bras de transept appartenant à l'église d'origine du XIII<sup>e</sup> s. (fig. 2).

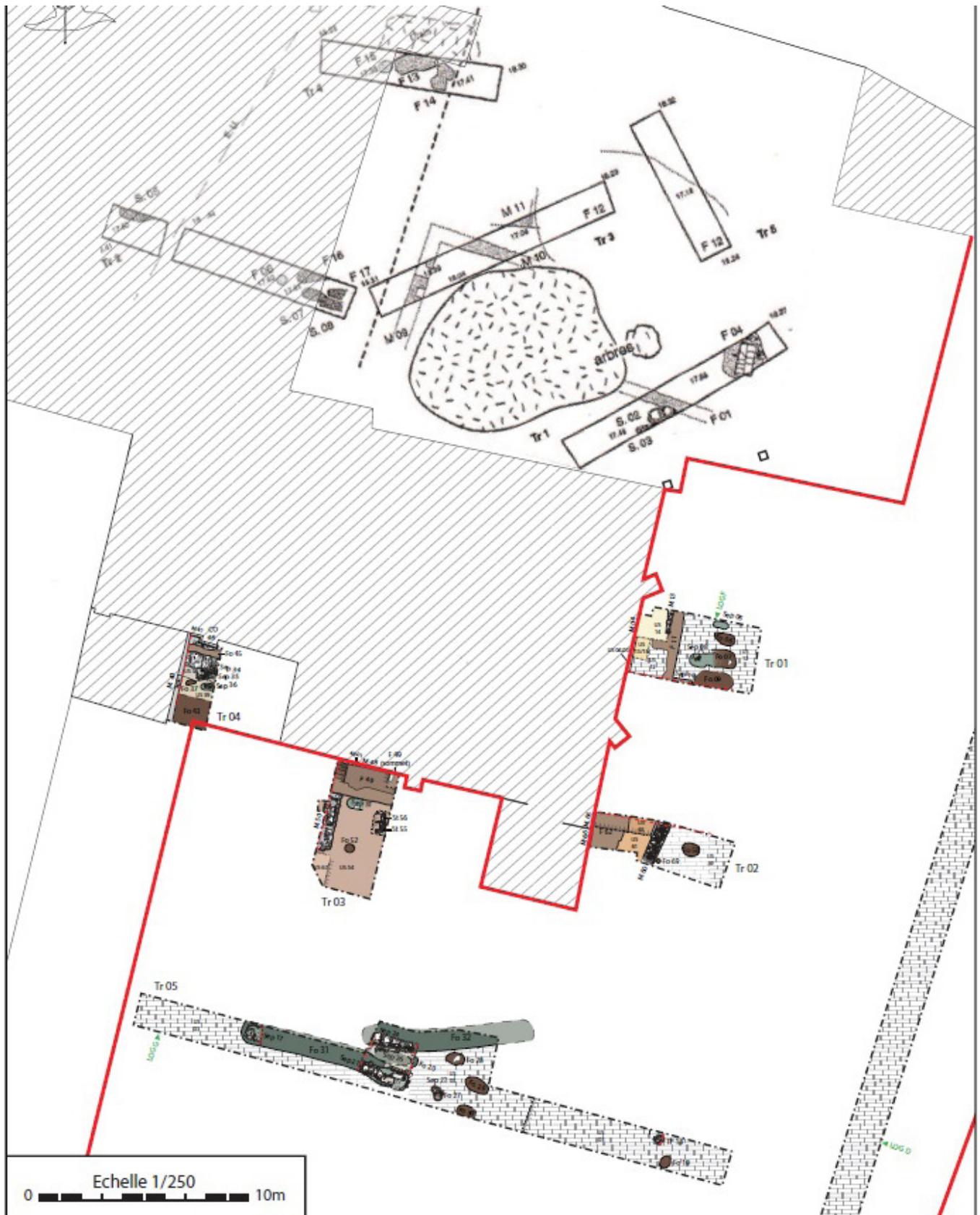
À travers les deux diagnostics réalisés dans un périmètre relativement restreint autour de l'église Saint-Laurent de Forges, se dessine un peu plus précisément l'histoire médiévale de ce petit bourg. Le bâtiment religieux, peut-être édifié à l'emplacement d'un lieu de culte antérieur, a dès sa construction été bordé sur au moins trois de ses flancs d'un espace cimetériel, fréquenté probablement pendant toute la période médiévale.

Trézéguet Céline

- Nibodeau, 2004
- Nibodeau J.-P. : Forges (17). « Les bambins d'Aunis. Place de l'église », rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2004.



Forges, église Saint-Laurent, fig. 2, probable fondation du bras sud du transept, arrachée à son extrémité nord par la tranchée de fondation du mur gouttereau sud de la nef, postérieur (Cliché : C. Trézéguet).



<b>FORGES (17)</b>	<b>Abords de l'église Saint-Laurent</b> Diagnostic archéologique préventif	Plan général des vestiges - SAD (2017) / INRAP (2004)
AD / 17 / 59	Relevé archéologique SAD : Clément GAY, SAD 17, septembre 2017 DAO SAD : Lisandre BEDAULT & Clément GAY, SAD 17, octobre 2017 Données INRAP : J-P Nibodeau, R. Bernard, M. Coutureau, INRAP, août 2004	<b>PI. 07</b>

Forges, église Saint-Laurent, fig. 1, plan général des vestiges au 1/250 (DAO : C. Gay).

## FOURAS

### Avenue du Cadoret

Le projet d'extension d'une maison de retraite a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départementale.

L'emprise de cette intervention, d'une superficie de 750 m<sup>2</sup>, est implantée sur une place publique transformée en parking. Bien que cet emplacement soit situé non loin de vestiges d'époque antique et médiévale découverts lors d'opérations archéologiques antérieures, les résultats obtenus ici sont assez pauvres.

Ainsi, les trois sondages implantés sur l'emprise ont permis de lever légèrement le voile sur l'évolution géomorphologique du secteur. En effet, ce qui ressemble à un ancien trait de côte traverse l'un des sondages de part en part. En outre, deux aménagements anthropiques ont été mis au jour : un bâtiment relativement récent (voir fig.) et une fosse détritique de datation indéterminée.

Trézéguet Céline

*Fouras, avenue du Cadoret, fig. 2, construction maçonnée et vue générale de la tranchée (cliché : C. Trézéguet).*



Antiquité,  
Moyen Âge,

## GEAY

### 33 rue de l'église romane

Temps modernes

Cette opération d'archéologie préventive prescrite par les services de l'État émane d'une demande anticipée d'un propriétaire.

Quatre sondages, reprenant l'emplacement des futurs aménagements, ont pu être ouverts et un seul sondage s'est révélé positif.

Ainsi, cet unique sondage positif a permis la découverte puis le dégagement d'un puits d'accès vers deux salles souterraines couvrant environ 75 m<sup>2</sup>. Ces deux salles sont séparées par un mur érigé avec de petits moellons montés à sec et l'accès de l'une à l'autre se fait par une chatière. Une alcôve semi-circulaire

délimitée aussi par un mur semblable au précédent est aussi présente et pourrait avoir servi de stockage.

Les éléments importants sont la découverte de deux autres accès comblés massivement depuis la surface ainsi que la présence, derrière l'un de ces complements, d'un piédroit de porte fait de belles assises. Cette dernière observation permet sans nul doute d'envisager un développement plus important des deux salles vers le nord-est.

Guillin Sylvain

## L'HOUMEAU

### Le Moulin du Bonheur

Le diagnostic réalisé sur le tracé d'un gazoduc au lieu-dit Le moulin du Bonheur portait sur une surface de 6 760 m<sup>2</sup>. Il n'a livré aucun vestige archéologique autre qu'un chemin utilisé jusque dans les années 1960.

- Vacher, 2017
- Vacher C. : *L'Houmeau, Le Moulin du Bonheur (17)*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2017, 28p

Vacher Catherine

## L'HOUMEAU

### Maillezais

L'intervention sur la future emprise du gazoduc, bien que limitée, a apporté des informations archéologiques essentielles pour une meilleure caractérisation de l'indice de site n° 171900004 de la carte archéologique, deux enclos et des fossés adjacents attribués jusqu'à présent à la Protohistoire.

L'enclos nord, qui présente un angle rentrant au sud-est, est à attribuer par un petit ensemble de tessons à une phase comprise entre le XVe et le XVIIe s.

Son fonctionnement est à rattacher à l'occupation ancienne de la ferme de Maillezais, site 7 de la carte archéologique, mentionnée comme l'emplacement d'un habitat avec une architecture religieuse de l'époque médiévale. La fonction de cet enclos aux fossés trop larges pour un simple parcellaire reste pour l'instant indéterminée. Pour cette phase d'occupation, on mentionnera aussi les voiries, l'une d'axe est/ouest passant devant la façade sud de la ferme de Maillezais et la seconde d'axe nord/sud longeant l'enclos sur son bord est avant de tourner vers l'ouest.

L'enclos sud quant à lui marque l'épicentre d'un établissement rural gaulois de type ferme indigène, l'entrée pourrait se situer sur la façade est qui présente un aspect plus monumental. Un autre enclos au tracé curvilinéaire, reconnu uniquement dans sa partie nord-ouest, délimite plus largement cet habitat. Ses fossés sont de même gabarit que ceux de l'enclos de la ferme proprement dite. On notera enfin la présence d'un petit enclos rectangulaire dont la vocation n'est pas établie mais qui est certainement en liaison avec cette phase d'occupation.

Par le mobilier céramique, amphore, terra nigra et céramique commune, le site est attribuable à la fin de la période gauloise, La Tène D2b, -60-30 av. J.-C. Dans ce corpus, on mentionnera entre autres la présence d'un grand vase de stockage au profil quasi entier. Les autres artefacts sont représentés par une abondante malacofaune marine, de la faune terrestre en médiocre état de conservation et quelques éléments en fer dont un probable fragment de gril ainsi que quelques scories.

Le potentiel en mobilier de la ferme gauloise apparaît important, si l'on calcule, au prorata des 8 m fouillés lors du diagnostic, le contenu dans 331 m de fossé de l'enclos. Au-delà de cette capacité qui reste bien sûr hypothétique, les vestiges archéologiques sur les 13 m de large de l'emprise du gazoduc, qui englobe 46 m linéaires de fossés de la ferme avec la totalité de son angle nord-ouest et 52 m linéaires de l'enclos extérieur, sont bien réels pour établir une nouvelle



L'Houmeau, Maillezais, plan des vestiges sur photo aérienne de 2006 issue de Google Earth (DAO : S. Vacher).

référence pour La Tène D2b en milieu rural et maritime. La fouille permettrait d'établir d'une manière générale une première étape significative de reconnaissance du site localisé dans une zone qui risque de s'urbaniser dans les années à venir au vu de la rapidité d'extension de la ville de La Rochelle depuis le début du XXe s.

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, L'Houmeau, Maillezais, La Genillière, La ferme indigène de Maillezais, une occupation littorale de La Tène D2b : premiers résultats*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2018.

Vacher Stéphane

Bas moyen âge

## JONZAC Le châtelet

L'étude du châtelet s'est déroulée sur 3 jours en février 2017. Elle prend place dans une étude préalable du bâtiment, réalisée par le cabinet d'architecte de Marie-Pierre Niguès (Niort). Ce diagnostic préalable visait à réaliser un état des lieux du châtelet, tant au niveau historique et archéologique qu'au niveau sanitaire, en amont d'un futur projet de restauration et de mise en valeur du bâtiment, menée par la mairie de Jonzac. Elle a permis de mettre au jour l'homogénéité de ce bâtiment. En effet, il est aménagé en une seule campagne de construction. Les matériaux employés, le mortier, les traces d'outils sont identiques sur toute l'élévation. Si la physionomie du château dans son ensemble évolue à la suite de cette construction, le châtelet en lui-même ne fait pas l'objet de transformations majeures mais plutôt d'une multitude de petites reprises. La distribution de certaines pièces est modifiée, de nombreuses ouvertures sont transformées et un demi-niveau supplémentaire est créé sous les combles.

La datation de la construction première du châtelet reste imprécise. Au vu des comparaisons (notamment avec le châtelet de Barbezieux) et le style de la charpente, on peut pour l'instant placer ce châtelet dans la seconde moitié du XVe s. et le début du XVIe s.

L'étude préalable est restée très limitée, tant dans le temps imparti que dans les superficies observées. En effet l'occupation actuelle du châtelet (logement du gardien, lieu de stockage) n'a pas permis l'accès aux parements de toutes les pièces ni celui de l'escalier. De plus, les façades extérieures n'étant pas échafaudées, les observations sont restées très sommaires. Il est probable que la dépose des enduits, lambris et tapisseries amènent de nouvelles informations et permettent de caractériser plus précisément les



Jonzac, le châtelet, vue extérieure (cliché : C. Chauveau).

reprises postérieures. Une étude complémentaire après piquetage et avec observations des façades extérieures sur échafaudage permettrait certainement une meilleure compréhension de l'histoire et du fonctionnement de ce châtelet, ainsi qu'un phasage plus précis des différentes transformations.

Chauveau Céline

- Chauveau, 2017
- Chauveau C. : *Rapport final d'opération archéologique, Châtelet du château de Jonzac, Charente-Maritime, rapport d'opération archéologique*, Bordeaux, Hadès, 2017.

## MARENNES

### Église Saint-Pierre-de-Sales

Le projet d'assainissement de l'église Saint-Pierre-de-Sales, qui s'intègre dans un programme de rénovation de l'édifice religieux inscrit sur la liste des Monuments Historiques, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départemental.

L'emprise de cette intervention, d'une superficie totale de 950 m<sup>2</sup>, englobait le pourtour de l'église et une petite partie des places publiques adjacentes au bâtiment. Des sept sondages ouverts lors de cette campagne, six ont été implantées au pied même de l'église, à des endroits jugés sensibles d'un point de vue scientifique, mais aussi en considération du projet d'aménagement pensé par l'architecte. Une tranchée a été installée dans un espace enherbé qui longe le bas-côté sud de l'église, libre de toutes contraintes de type réseau enfoui et/ou pavement solidement ancré.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence d'une part le cimetière moderne qui apparaît sur les plans relativement récents, et d'autre part, les vestiges maçonnés et majoritairement bien conservés des églises antérieures, et plus largement probablement de celle érigée à l'époque médiévale classique.

Quelques sépultures en cercueil découverte dans un sondage constituent les témoins – en très bon état de conservation - du cimetière moderne, déplacé ou fermé probablement à la fin du XIXe s. Elles constituent par ailleurs les seuls gages matériels d'inhumations de l'ensemble de l'emprise diagnostiquée, à l'exception de quelques ossements humains épars trouvés en contexte de remblai.

L'intérêt principal de ce diagnostic réside dans la découverte de nombreuses maçonneries, fondations et/ou élévations, ayant appartenu aux différentes églises



Marennes, église Saint-Pierre-de-Sales,  
fig. 1, vestiges de l'église primitive fortifiée (cliché : C. Trézéguet).

antérieures qui s'élevaient à cet emplacement. En effet, d'après les sources écrites, l'église Saint-Pierre-de-Sales s'est élevée sur les ruines d'une église construite à la fin du XIVe s., qui elle-même remplaçait un bâtiment antérieur, une église forteresse, probablement érigée au cours du XIe s. et dont on sait peu de choses (voir fig.).

La très faible proportion de présence de mobilier datant au regard de la superficie ouverte et du nombre important de structures identifiées complique la tâche de l'attribution chronologique. Les datations proposées restent donc hypothétiques, notamment en raison du manque d'association entre les niveaux de sol et les maçonneries.

Trézéguet Céline

## MARENNES

### La Marquina

Le projet d'aménagement urbain sur les parcelles de La Marquina a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départemental. L'emprise de cette intervention englobait six parcelles pour une superficie totale de 32 808 m<sup>2</sup>. Les dix sondages réalisés ont été librement implantés en fonction de l'orientation des parcelles, ces dernières n'étant soumises à aucune contrainte particulière

Le diagnostic a mis en évidence une occupation très éparse remontant probablement à l'époque protohistorique, à l'âge du Fer plus précisément. Elle se caractérise par la présence de nombreuses structures fossoyées (trous de poteaux, fossés et fosses), dans la plupart des cas très arasées, et renfermant parfois dans leur comblement du mobilier céramique attribuable à

l'âge du Fer, mais en très mauvais état de conservation et très rare.

Les investigations ont par ailleurs mis en lumière, sur une surface d'environ 8 000 m<sup>2</sup> à l'ouest de l'emprise, une occupation antique matérialisée par des niveaux de circulation et de sol, au moins un bâtiment, et des structures fossoyées (fosses et fossés). L'ensemble, qui affleure sous une faible épaisseur de sédiment, est très arasé et en très mauvais état de conservation.

Nous sommes donc ici en présence de témoins très lacunaires d'une occupation du Haut-Empire de type habitat rural ; le très mauvais état de conservation des vestiges nous amène, en revanche, à rester prudent quant à leur interprétation fonctionnelle.

Trézéguet Céline

## LES MATHES

### Place des Halles

Le diagnostic a été réalisé sur une surface de 2 110 m<sup>2</sup>. L'intérêt majeur de cette intervention réalisée en centre-ville est d'avoir mis en évidence sur les flancs ouest et nord d'une butte calcaire, une occupation de l'âge du Bronze incluse dans un niveau sableux gris clair et recouvert de sable dunaire jaune. Compte-tenu de l'étroitesse des sondages, les artefacts sont abondants et en bon état indiquant un site en place. Ces vestiges attestent de la densité de l'occupation de ces secteurs entre l'estuaire de la Seudre et l'océan.

L'opération a également montré l'absence de tout vestige de la nécropole médiévale dans le quart sud-est de la parcelle abritant l'église des Mathes, le cimetière ayant été déménagé au XXe s. Enfin, dans le secteur des halles, quelques structures contemporaines sont les vestiges d'une construction détruite en 2005.

Vacher Catherine

- Vacher, 2017
- Vacher C. : *Les Mathes place des Halles (17)*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2017, 37p.

## MURON

### Rue du Prieuré

Cette fouille de 350 m<sup>2</sup> intervient suite au projet de construction d'une maison individuelle à une dizaine de mètres au sud de l'église actuelle. Le diagnostic réalisé en 2016 avait permis de mettre au jour des sépultures en sarcophages et en pleine terre, ainsi que des maçonneries et des structures en creux (Martins, 2016).

Au terme de l'opération, 84 sépultures du haut Moyen Âge ont pu être étudiées. Ce cimetière succède à une occupation antique dont il subsiste quelques maçonneries et niveaux de remblais.

Parmi les 84 inhumations, 42 sont en sarcophages trapézoïdales calcaires, 41 en pleine terre ou creusées dans le calcaire naturel (avec ou sans aménagements) et une sous tuile. Elles semblent pour la plupart datées *a minima* de la période mérovingienne. Ces inhumations peuvent être simples ou multiples, avec deux à trois individus (réduits ou se superposant). En attente de datation radiocarbone, la chronologie relative montre que les sarcophages sont contemporains ou succèdent à des inhumations en coffre, avant d'être supplantés par des inhumations en coffre, rupestre ou en pleine terre.

Le mobilier accompagnant certains défunts se trouve essentiellement dans les inhumations en sarcophage et se compose majoritairement de bagues et d'épingles. Retrouvées au niveau de la tête, ces dernières accompagnent des sujets adultes féminins et participent à un système de coiffe ou de coiffure et semblent donc marquer un statut particulier, probablement marital. Certaines sépultures possédaient également des objets de parure en or ou



Muron, rue du Prieuré, vue générale de la fouille avec les sarcophages  
(cliché : D. Martins).

en argent, ce qui semble indiquer une position sociale assez élevée ou riche.

Des fragments de tissus et de fils d'or ont également été découverts dans quelques sarcophages, soit pris dans l'oxydation des objets métalliques d'accompagnement ou reposant directement sur le squelette du défunt. Leur étude a été confiée à Dejala Garmi (lesaita) dès le début de la phase d'étude.

Après l'abandon ou le déplacement de cette partie du cimetière, une occupation du Moyen Âge classique s'implante dans la partie orientale du site, perturbant certaines des sépultures.

Elle se compose d'une fosse et de creusements linéaires pouvant s'apparenter à de l'extraction de matériaux.

Les derniers signes d'occupation de ce secteur se matérialisent par des maçonneries massives et une grande carrière d'extraction qui s'implantent entre la fin du Moyen Âge et la période contemporaine.

Une méthodologie d'ouverture et de relevé des sépultures fut mise en place durant cette opération. L'élingage minutieux des couvercles et de certaines cuves de sarcophage a été opéré suivant un protocole particulier afin de garantir ainsi une rapidité d'exécution et un maximum de sécurité pour les agents. Concernant la topographie, les levés de terrain au tachéomètre à visée laser ont été couplés à des relevés orthophotographiques et photogrammétriques systématiques de toutes les sépultures et de certaines structures archéologiques.

Cette opération fut également l'occasion d'établir une collaboration avec des personnes extérieures à l'Inrap. Simon Chassin, étudiant de l'université de Poitiers, a effectué un stage de quatre semaines dans le cadre de son Master I d'archéologie. Thierry Grégor (tailleur de pierre et doctorant au CESC) a étudié l'aspect technique de réalisation d'un sarcophage. Enfin, cinq membres du service médico-légal du CHU de Poitiers répartis en trois groupes sont venus s'initier aux méthodes de détection et de fouille de sépultures.



Muron, rue du Prieuré, les sépultures S2, S51, S71, S72, S77, S79 et S80 (cliché : D. Martins).

À la fin de la phase de terrain, sept sarcophages (cuve et couvercle) ont été prélevés et confiés à la Mairie de Muron, après accord du service régional de l'archéologie.

Martins David

- Martins, 2016
- Martins D. : *Muron, rue du prieuré*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap, 2016.

Moyen Âge,  
Temps modernes

## NEUVICQ-LE-CHÂTEAU Parking du Château

L'opération a concerné une parcelle de 500 m<sup>2</sup> située à proximité immédiate du château. L'état actuel de la construction est attribuable au XVe s. mais les origines de cet établissement castral sont réputées antérieures. Un diagnostic réalisé au-devant en 2012 avait notamment révélé la présence de sarcophages mérovingiens.

Le diagnostic a montré la présence de structures médiévales et modernes, dont certaines correspondent à des bâtiments présents sur le cadastre napoléonien de 1840. Plusieurs maçonneries apparaissent antérieures, cependant les éléments datant manquent pour permettre d'affiner la chronologie. On doit se borner à constater la présence de plusieurs états, dont certains antérieurs au cadastre ancien. L'attribution fonctionnelle de ces constructions n'est pas assurée mais elles se situent dans une seconde ceinture ceignant le château et l'enceinte originelle.



Neuvicq-le-Château, quelques vestiges de la tranchée 01 (cliché : B. Gissinger).

Gissinger Bastien

## NUAILLÉ-D'AUNIS Chemin de Parçay

L'emprise diagnostiquée a livré des indices de sites qui appartiennent à deux phases. La plus ancienne se rattache à la Protohistoire. Les structures, fosses et trous de poteaux se répartissent avec un maillage large, elles ne peuvent être calées précisément au vu du mobilier céramique mis au jour, seul un tesson permettrait une attribution au début de cette période.

Le second indice de site marque l'épicentre d'une occupation antique qui se concentre dans la partie ouest de l'emprise à proximité du marais sous une faible couverture végétale. Elle regroupe un ensemble de murs, fossés, fosses, structures de combustion, trous de poteaux, carrière et une potentielle sépulture non datée à ce stade d'intervention. Ces aménagements sont scellés par un niveau de terre noire riche en mobilier distribué lors de l'occupation et/ou lors de la phase de destruction du site. Aucun niveau de sol parfaitement conservé n'a été mis en évidence même s'ils sont présents sous une forme arasée, hérissés, ou déstructurée entre certains murs.

L'implantation correspond à une *villa* dont le mobilier céramique caractérise la seconde moitié

du II s. ap. J.-C. La présence de quelques éléments augusto-tibériens pourrait indiquer une mise en place plus ancienne qui n'a pas été caractérisée par des structures à ce stade d'intervention. Le mobilier abondant est à l'image de celui que l'on trouve sur ce type d'implantation avec, outre de la céramique, la présence d'éléments lithiques, de mobilier métalliques, de monnaie, de verre, d'enduits peints, de graines et de la faune terrestre et marine, coquillages et poissons.

Une intervention de fouille sur ce site permettrait de mieux caractériser les occupations antiques présentes sur la bande littorale en Aunis et établirait une nouvelle référence à comparer, entre autres, avec les occupations mises au jour à Aytré, ZAC de Bongraine et à L'Houmeau, site de Monsidon.

Vacher Stéphane

- Vacher, 2018
- Vacher S. : *La villa antique de Nuaillé-d'Aunis (17) : premiers résultats, rapport de diagnostic archéologique*, Poitiers, Inrap GSO, 2018.

## PONS 28 cours Jules Ferry

Suite au dépôt d'un permis de construire par l'Association Rénovation/ETAP, une fouille a été réalisée par une équipe de l'Inrap entre le 27 février et le 7 avril 2017 sur une superficie de 804 m<sup>2</sup>. Une équipe de trois personnes (un responsable et deux techniciens) a été mobilisée pour le décapage de l'emprise de fouille, complétée ensuite par trois autres techniciens au cours de la fouille.

Situé dans la partie basse de l'*oppidum* au sud-est, le terrain présente une déclivité nord/sud bien marquée. L'emplacement du futur bâtiment correspondant à un ancien terrain de basket, des remblais récents (béton, ferraille, pierres de construction) présents sur une épaisseur d'environ 1 m, recouvrait un ancien niveau de jardin (fosses de plantation) ainsi que la dalle d'un atelier en préfabriqué daté tous deux du XXe s. Ces remblais ont été évacués lors du décapage afin d'atteindre les structures archéologiques creusées dans le substrat calcaire ou reposant sur celui-ci (niveau de rue gauloise). Au cours de la phase terrain, l'ensemble des structures a été fouillé manuellement et relevé en coupe et en plan. Des clichés aériens ont par



Pons, 28 cours Jules Ferry, vue générale de la chaussée gauloise et des structures périphériques (cliché : P. Ernaud).

ailleurs été réalisés à l'aide d'un drone. Au total, 137 faits archéologiques correspondant majoritairement à des trous de poteaux et à des fosses ont été fouillés.

L'analyse des structures permet de définir plusieurs plans de bâtiments sur poteaux plantés construits dans

des enclos délimités par des palissades, un fossé vu au diagnostic et la rue au sud-est de l'emprise. Cette dernière est matérialisée par un niveau de circulation constitué de fragments d'amphore et de céramique et, en limite d'emprise, de dalles en pierre soigneusement agencées. Contrairement à la partie haute du plateau, recouverte par une épaisse couche d'argile permettant de stocker les eaux de surface dans des puisards, aucun puits n'a été découvert dans cette zone, les niveaux d'occupation reposant directement sur le calcaire et la nappe phréatique se trouvant à plus de 25 m de profondeur.

Quelques fragments de terre d'architecture témoignent de l'incendie d'au moins une des constructions découvertes dans l'emprise. Bien que très fragmentés, ils indiquent, par la présence d'empreintes de bois souples, que les parois étaient montées en clayonnage puis recouvertes de terre, sans ajout de végétaux. La paroi était ensuite enduite avec un lait de chaux ou un produit équivalent.

Le mobilier en relation avec ces structures est essentiellement à usage domestique, aucun reste d'artisanat n'ayant été trouvé lors de la fouille à l'exception de deux scories piégées dans le niveau de voirie. Le mobilier céramique (NMI céramique et amphore : 110) permet de dater l'occupation entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le tout début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le mobilier métallique datant (fibules), confirme cette datation. La faune montre une nette prédominance du porc et du bœuf, les espèces sauvages étant par ailleurs totalement absente. Cette étude témoigne ainsi d'un comportement alimentaire proche de ce qui a pu être noté pour d'autres agglomérations dans le nord et le centre de la France

(Villeneuve-Saint-Germain, Gondole, Levroux, Condé-sur-Suippe...). Quelques coquillages ont également été consommés sur place, Pons étant à une distance relativement réduite du littoral.

Les pièces lithiques mises au jour pourraient témoigner d'une fréquentation des lieux au Néolithique, d'autres pouvant cependant être associées à l'occupation de l'âge du Fer. Les caractéristiques techniques et morphologiques de certaines pièces permettent ainsi d'évoquer l'utilisation d'un *tribulum* pour le traitement des céréales.

Si les résultats de l'opération peuvent paraître modestes, il s'agit de la première fouille ayant permis d'identifier clairement une organisation de l'habitat au sein de l'*oppidum* de Pons, probable capitale de la cité des Santons au cours de La Tène D1, dont seul le rempart avait jusqu'ici fait l'objet de plusieurs fouilles à l'exception d'une opération, menée par la société Hadès. Si celle-ci avait mis au jour quelques lambeaux de niveaux de circulation ainsi que quelques fosses et trous de poteaux, elle n'avait en revanche pas permis de caractériser la forme de l'occupation interne de l'agglomération. Les données recueillies viennent ainsi alimenter les connaissances de ce site majeur du territoire santon. À l'occasion de la postfouille, un SIG a par ailleurs été mis en place afin de recueillir l'ensemble des informations relatif à l'occupation gauloise et antique de Pons.

Maguer Patrick

- Maguer, 2019
- Maguer P. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Pons, 28, cours Jules Ferry. Premiers témoins d'organisation de l'habitat dans l'oppidum gaulois (fin II<sup>e</sup> s. av. n. è./I<sup>er</sup> s. av. n. è.)*, rapport de fouille archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2019, 196 p.

## PONS Rue d'Aquitaine

Un projet de construction de logements individuels a conduit l'Inrap à réaliser un diagnostic archéologique. L'emprise des travaux est située entre la rue d'Aquitaine et la rue de l'Assomption, dans un quartier où les indices d'occupation de la fin de l'âge du Fer, mais aussi de l'Antiquité et du Moyen Âge, sont relativement nombreux mais pas toujours documentés.

Les sept sondages réalisés sur l'assiette du projet ont permis de mettre en évidence des vestiges du second âge du Fer notamment illustrés par un niveau d'occupation. Ce niveau, apparu aux extrémités occidentales des tranchées 1 et 2 et se poursuivant peut-être jusque dans la tranchée 7, se caractérise par des sédiments limono-argileux fins, meubles et homogènes, de couleur gris noir, contenant de

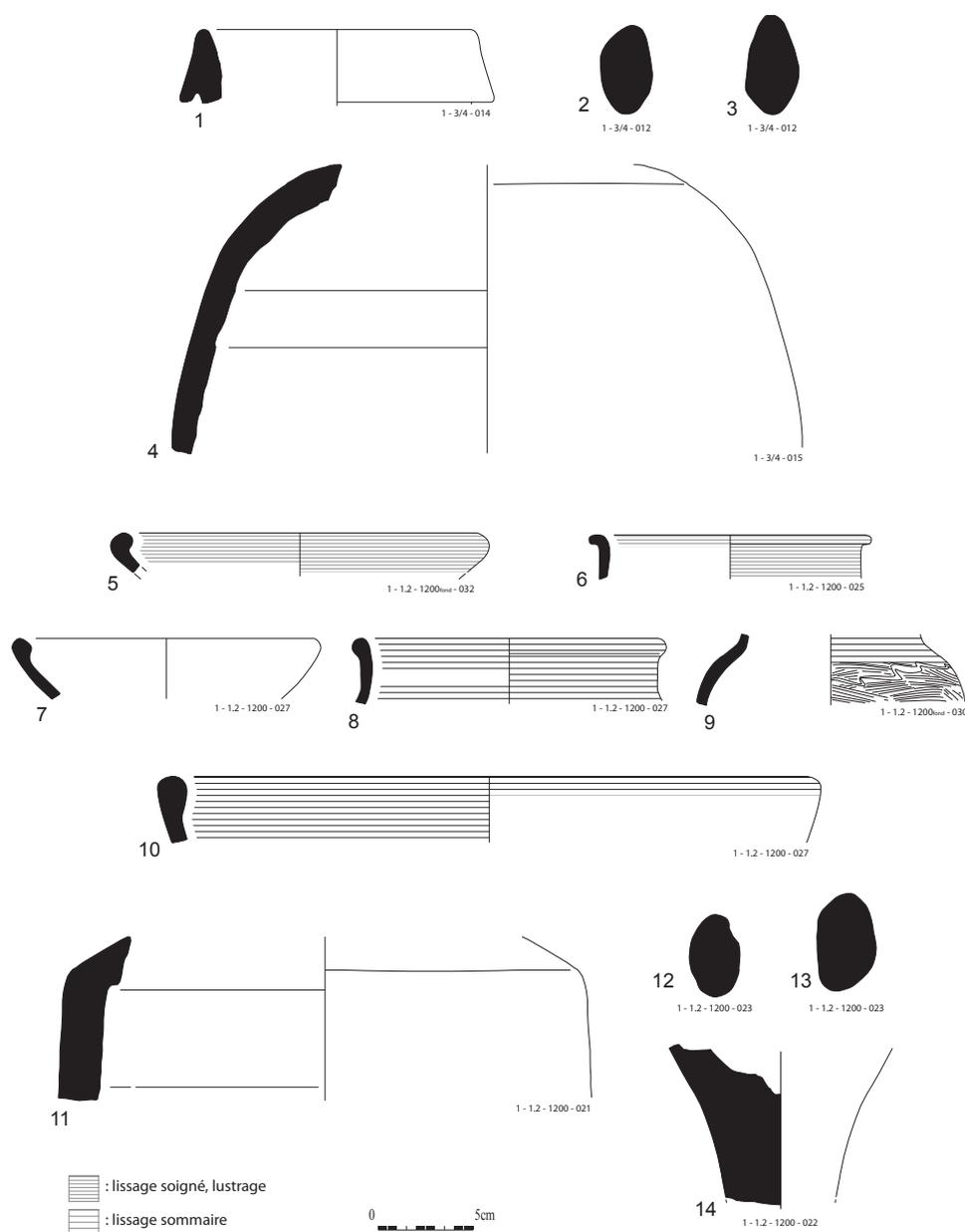
nombreux charbons de bois ainsi que du mobilier céramique découvert en position horizontale. Il couvre une superficie estimée à environ 300 m<sup>2</sup>. Une aiguille à chas et un fragment d'objet indéterminé en alliage cuivreux, un clou en fer et des restes de faune bien conservés sont également associés à cette couche. Tout comme les niveaux de circulation découverts sur les parcelles voisines (bâtiment des Rapatriés), il pourrait s'agir ici de niveaux d'occupation encore en place. Le mobilier céramique (fig. 3, n° 1 à 4), abondant et homogène (tessons de poteries, fragments d'amphores vinaires italiques républicaines), témoigne d'un abandon intervenant entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., soit au cours de La Tène D1b ou de La Tène D2a (environ 120 à 60 av. J.-C.).

Une structure en creux de plusieurs mètres carrés a également été mise au jour à quelques mètres de ce niveau d'occupation, mais le sondage réalisé n'a pas permis d'en saisir les limites exactes ni de lui attribuer une fonction précise (fosse, fossé ?). Son comblement intervient lui aussi au cours de la phase finale du second âge du Fer (voir fig., n° 5 à 14). L'existence dans l'environnement immédiat de ces découvertes de structures en creux de type fosse et trou de poteau n'est évidemment pas à exclure. Enfin, une probable cave a été très partiellement aperçue dans la tranchée 4, à une quarantaine de mètres au nord-est des niveaux d'occupation. Le mobilier associé assure un abandon contemporain de celui des structures précédentes.

Toutes ces structures correspondent à une zone archéologiquement positive d'environ 1 000 m<sup>2</sup>.

L'autre information délivrée par ce diagnostic est la présence de niveaux argileux très plastiques contenant des blocs de calcaire et de silex ainsi que du mobilier céramique relativement abondant et bien conservé (poteries et amphores italiques). Ces niveaux remaniés qui scellent les structures de la fin du second âge du Fer pourraient correspondre à des apports massifs de matériaux qu'il serait intéressant de caractériser d'un point de vue fonctionnel (épandage de déblais ? épisodes de terrassement ?) et chronologique.

Une fois ces derniers apports massifs mis en place, peut-être à la fin du Moyen Âge ou à l'époque Moderne, il semble que les parcelles concernées soient restées



Pons, rue d'Aquitaine, fig. 3, mobilier de la tranchée 1, couche 3/4 : 1 à 4 : amphore italique républicaine.  
 Structure 1.2, Us 1200 : 5 et 6 : céramique fine sombre tournée, 7 à 10 : céramique demi-fine ou grossière modelée, 11 à 14 : amphore italique républicaine.  
 Échelle 1/3 (dessins et mise au net : G. Landreau, Inrap).

enherbées jusqu'à l'urbanisation du quartier à partir des années 1960.

L'ensemble de ces informations, qu'il s'agisse de structures en creux ou de niveaux d'occupation, confirme une nouvelle fois le fort potentiel archéologique de cette partie de l'*oppidum* gaulois. La découverte de niveaux archéologiques encore en place constitue une formidable opportunité de saisir différents aspects de la culture matérielle gauloise ainsi que les modalités d'occupation d'un habitat groupé du second âge du Fer, celui-ci étant qui plus est reconnu comme

l'agglomération principale des Santons. L'intérêt de ces vestiges mobiliers et immobiliers réside par ailleurs dans la confrontation avec les découvertes préventives récentes, et celles notamment réalisées rue d'Aquitaine, avenue Gambetta et cours Jules Ferry.

Maitay Christophe

- Maitay, Landreau, 2017
- Maitay Ch. et Landreau G., avec la coll. de Larmignat B., Pelletier C. et Texier P. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Pons, rue d'Aquitaine. Des niveaux d'occupation de la fin de l'âge du Fer sur l'oppidum de Pons*. Poitiers, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017, 74 p.

Âge du Bronze,  
Antiquité

## PORT-DES-BARQUES Monte-à-Peine

Haut Moyen Âge,  
époque récente

Le projet de construction d'un lotissement, situé sur la hauteur dominant la bordure sud de l'estuaire du fleuve Charente, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 2,3 hectares et située sur l'axe principal de circulation de la presqu'île. L'opération menée sur 4 jours aura permis la découverte de deux sépultures attribuables d'après le mobilier (parure) à l'époque mérovingienne, d'une série de fossés (enclos ?) correspondant à une bordure d'emprise d'une occupation antique à fonction indéterminée mais impliquant des rejets importants de malacofaune marine et de poterie retrouvés dans les fossés. Un bâtiment sur poteaux avec au moins

une fosse dépotoir fut également mis au jour. Il est attribuable, d'après les nombreux éléments céramiques et lithiques retrouvés dans les structures, à l'âge du Bronze (ancien-moyen).

Enfin, il fut retrouvé en bordure d'emprise une portion de fossé d'enceinte du Fort Chagnaud, construction militaire du XIXe s., rasée mais encore perceptible dans le paysage et les aménagements urbains ainsi qu'en vue aérienne (clichés IGN 1976 et survols de Jacques Dassié la même année).

Soler Ludovic

Temps modernes

## ROCHEFORT Ancien hôpital Saint-Charles

époque récente

Le diagnostic mené à l'été 2017 a concerné les abords non-bâties sud, ouest et nord de l'ancien hôpital Saint-Charles. Le nombre de constructions constituant cet ancien ensemble hospitalier est important et des contraintes d'intervention nombreuses allaient de pair. Il a cependant été possible d'ouvrir à des emplacements jugés judicieux, notamment au travers de l'îlot urbain ancien ou du système défensif moderne.

Treize tranchées ont ainsi permis de mettre en relief différents vestiges, dont le front ouest du rempart, large d'une vingtaine de mètres.

Le rempart était très convenablement conservé, installé sur une fondation d'environ 60 cm d'épaisseur, et précédé d'un fossé. Au pied du rempart avait été

aménagée une rigole pavée qui drainait les eaux de pluie.

Au nord, les vestiges d'une poterne, installée seulement au XVIIIe ou XIXe s., ont également été partiellement aperçus.

Dans le quart sud-est de l'emprise, bordant une rue qui conservait encore des pavés, un bâtiment oblong est identifié. D'après des plans anciens, ce serait une aile de l'hôpital bâti en 1733. Des jardins se développent au nord-est, rapidement remplacés par des constructions. Au sud, des constructions d'habitation sur caves et celliers ont été identifiées sans grande surprise, et ont livré des éléments permettant de confirmer une utilisation depuis l'origine jusqu'à la construction du complexe hospitalier dans les années 1950-1960.

Ce diagnostic n'a pas livré d'éléments inattendus par rapport à ce que les plans d'archives permettaient de supposer.

En revanche, il permet d'évaluer le degré de conservation plutôt bon du rempart, et a permis de mieux comprendre le fonctionnement d'un système défensif vieux de seulement 350 ans, qui n'a que rarement fait l'objet d'investigations et qui par là-même n'est que moyennement bien connu.

Gissinger Bastien



Rochefort, ancien hôpital Saint-Charles, portion de rempart explorée dans la partie ouest de la parcelle (cliché : B. Gissinger).

## LA ROCHELLE

### Rue de la Tour Carrée

La première mention de La Rochelle apparaît dans une charte de l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers (998-1000). Son développement obéit à un déterminisme géographique évident puisque la ville doit d'abord sa fortune à la qualité de son port installé au fond d'une anse.

Un projet immobilier étant envisagé en dehors de la ville, en bordure de l'anse qui ceinture le port au nord, un diagnostic archéologique a été réalisé. Les parcelles concernées surplombent le littoral depuis des falaises calcaires escarpées qui s'atténuent progressivement vers l'est au niveau de la baie de Port-Neuf. Cet espace ne présentait pas d'occupation majeure jusqu'à une période récente. Seuls les villages de Saint-Maurice, Laleu et La Pallice s'étaient développés en retrait du littoral et en dehors des systèmes successifs de défense. Cette situation favorable a toutefois pu générer diverses formes d'occupation plus anciennes à l'instar des vestiges reconnus pour la période antique en bordure de l'anse des Minimes qui fait face à celle de Port-Neuf.

Par ailleurs, le contexte topographique revêt d'indéniables qualités stratégiques encore perceptibles de nos jours avec la présence de la Tour Carrée qui jouxte au sud-est la parcelle.

Érigée en 1706, cette tour succède à un fort royal détruit après le siège de La Rochelle. Elle complétait un important système défensif illustré sur les divers plans de la période moderne qui témoignent de la présence d'au moins trois batteries d'artillerie depuis la pointe de Chef de Baie au sud-est jusqu'à Port-Neuf au nord-ouest. Dans ce cadre, la présence de vestiges ayant pu appartenir à ces différents aménagements défensifs développés à nouveau vers 1944-45 via les lignes de défense allemandes pouvait être envisagée.

Cinq tranchées de diagnostic ont pu être réalisées sur une partie du projet, étant donné l'exclusion préventive d'une surface sujette à diverses formes de pollution. Aucun vestige n'a été dégagé, la majeure partie du site ayant déjà fait l'objet d'importants travaux. L'espace semble avoir été entièrement terrassé puis remblayé au cours de travaux récents (années 2000) en relation avec la station d'épuration limitrophe.

Barbier Emmanuel

- Barbier, 2017
- Barbier E. : *Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime, La Rochelle, rue de la Tour Carrée*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017, 42 p.

## LA ROCHELLE

### Couvent des Augustins

Notice non parvenue

Gissinger Bastien (Col)

## SABLONCEAUX

### Chemin de la Fontaine

Cette opération de diagnostic a été réalisée antérieurement à un projet de construction d'un lotissement. Il a permis la découverte de fossés parcelaires mentionnés sur le cadastre de 1836 et quelques indices épars non datés dont un horizon organique ancien visible dans les coupes des deux tranchées au sud et au sud-est de l'emprise. L'absence de mobilier archéologique ne permet pas d'évoquer un paléosol au sens du préhistorien, ni même pour

le géologue en l'absence de réalisation et d'étude de lames minces.

Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- Bakkal-Lagarde, 2017
- Bakkal-Lagarde M.-C. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-maritime, Sablonceaux, chemin de la Fontaine*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017, 44 p.

*Paléolithique supérieur*

## SAINT-CÉSAIRE

### La Roche-à-Pierrot

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche

Crevecoeur Isabelle

*Temps modernes*

## SAINT-CHRISTOPHE

### Place des Écoles

Le projet de réaménagement de la place des Écoles, bordant l'église Saint-Christophe a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départementale.

L'emprise de cette intervention, qui englobait l'intégralité de la place, est d'une superficie de 2 100 m<sup>2</sup>. Deux des six sondages ont été implantés au plus près du mur gouttereau sud de l'église (des réseaux enfouis modernes, sur lesquels sont aménagés des parterres de fleurs, ont interdit l'ouverture des tranchées directement au droit du mur). La présence de nombreux réseaux ou encore de végétation et d'aménagements urbains (accès à l'école, monument aux Morts, etc.) ont par ailleurs limité l'ouverture des sondages.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence un cimetière peut-être d'époque moderne, ayant servi jusqu'à la fin du XIXe s., enfoui sous parfois plus d'1 m de remblais très récents, expliquant ainsi le dénivelé entre la route bordant la place au sud et la place elle-même.

L'ensemble des individus, matures ou immatures, est inhumé en fosse en contenant souple et/ou périssable, dont subsiste parfois le bois de cercueil (voir fig.). L'état de conservation, plutôt bon dans la partie nord du secteur, est particulièrement mauvais dans les tranchées les plus méridionales. Cet état de fait est dû à la présence d'arbres anciens dont les



Saint-Christophe, vue générale d'une tranchée ayant livré le plus de sépultures (cliché : C. Trézéguet).

racines, omniprésentes, se sont infiltrées jusque dans le substrat calcaire naturel, entraînant une perturbation importante des tombes. À l'exception de deux sépultures (très perturbées et lacunaires), toutes les fosses ont été installées selon un axe ouest/est, avec la tête de l'individu placée à l'ouest. La superposition des inhumations, mais l'absence de recoupement, induit probablement une faible densité d'occupation ainsi qu'une utilisation assez longue dans le temps.

La quasi absence de mobilier datant constitue un obstacle à l'attribution chronologique de ces sépultures. La majorité de la céramique appartient à

l'ère chronologique moderne, voire plus récente, et la présence de quelques tessons antiques résiduels induit l'existence, non loin du secteur, d'une occupation ancienne antérieure à l'édification de l'église.

Ainsi, le diagnostic a le mérite d'avoir permis de vérifier spatialement la présence de ce cimetière moderne, connu autrement par les sources anciennes, sans pour autant pimenter cette reconnaissance par la découverte de vestiges insoupçonnés.

Trézéguet Céline

Période récente

## SAINT-GEORGES-D'OLÉRON 6 rue de la Seigneurie

Si de nombreux sites sont recensés sur l'île d'Oléron dès la période Néolithique, la majorité de ces occupations demeure méconnue. La commune de Saint-Georges-d'Oléron, située au nord-est de l'île, n'échappe pas à ce constat. Pour la seule période gallo-romaine, 9 sites y sont répertoriés.

La documentation est moins importante pour le bourg de Saint-Georges dont la fondation serait liée à celle du prieuré qui dépendait de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, comme en atteste l'acte de donation par Agnès de Poitiers, daté du 5 mai 1040. Plus rien ne demeure en apparence de l'église primitive. Le portail, la nef et le bras sud du transept datent en effet du XIIe s. Quant aux bâtiments du prieuré, leur localisation précise demeure méconnue. Toutefois, la lecture des plans anciens tend à démontrer que ces derniers se développaient au nord de l'église. Un vaste enclos quadrangulaire (cloître ?) semblait encore se maintenir dans le prolongement de l'aile nord du transept tout en s'étendant au-delà du chevet de l'église. Cette topographie est encore perceptible de nos jours.

Un projet de construction de maison individuelle est envisagé sur plusieurs parcelles situées au nord-est des bâtiments conventuels de l'ancien prieuré. Sa

proximité avec le site qui conditionne largement le développement du village actuel a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique.

Trois tranchées de sondage ont été réalisées dans l'emprise du projet. Celles-ci ont révélé un ensemble de six fossés à fond plat qui semblent contemporains. Leurs profils respectifs et leurs dynamiques de comblement sont semblables. Ils participent à la délimitation d'un maillage orthonormé qui répond à celui du parcellaire. De même, ceux-ci rendent compte d'une organisation relativement atypique qui permettrait de distinguer trois « fossés-doubles », l'espacement entre chaque ensemble étant trop réduit pour permettre une circulation. La nature de tels aménagements, dépourvus d'artefacts, ne peut pas être précisée. Toutefois, leur situation topographique suggère une utilisation en tant que limite parcellaire développée en marge du prieuré.

Barbier Emmanuel

- Barbier, 2017
- Barbier E. : *Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime, Saint-Georges d'Oléron, 6 rue de la Seigneurie*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017.

## SAINT-MARTIN-DE-COUX Sarrasin

Le diagnostic archéologique effectué sur une emprise relativement grande (14,2 ha) dans un cadre environnemental à fort potentiel et une zone géographique peu explorée d'un point de vue archéologique n'aura livré que des vestiges épars du

Paléolithique remaniés et des éléments de parcellaire et de fosse dépotoir du XXe s.

Soler Ludovic

## SAINT-PIERRE-D'OLÉRON Place Gambetta

Dans le cadre du réaménagement de la place Gambetta, un diagnostic a été prescrit sur la quasi-totalité de sa surface, exception faite d'une bande de quelques mètres de largeur au sud. L'opération concerne ainsi une superficie proche de 1,4 ha, jouxtant la limite sud du bourg ancien.

Hormis la découverte bien naturelle de quelques structures liées à l'utilisation des parcelles non-bâties mitoyennes de cet habitat, le diagnostic brille par la

grande faiblesse numérique et le caractère récent des structures relevées : fossés, limites parcellaires, fosses de plantation, restes de chemins modernes, feuilletés de sols et latrines maçonnées. À part deux fragments de *tegulae* très érodés et totalement isolés, aucun indice antérieur au XVIIIe s. n'a pu être mis en évidence.

Gissingier Bastien

## SAINT-SATURNIN-DU-BOIS Le Bourg nord

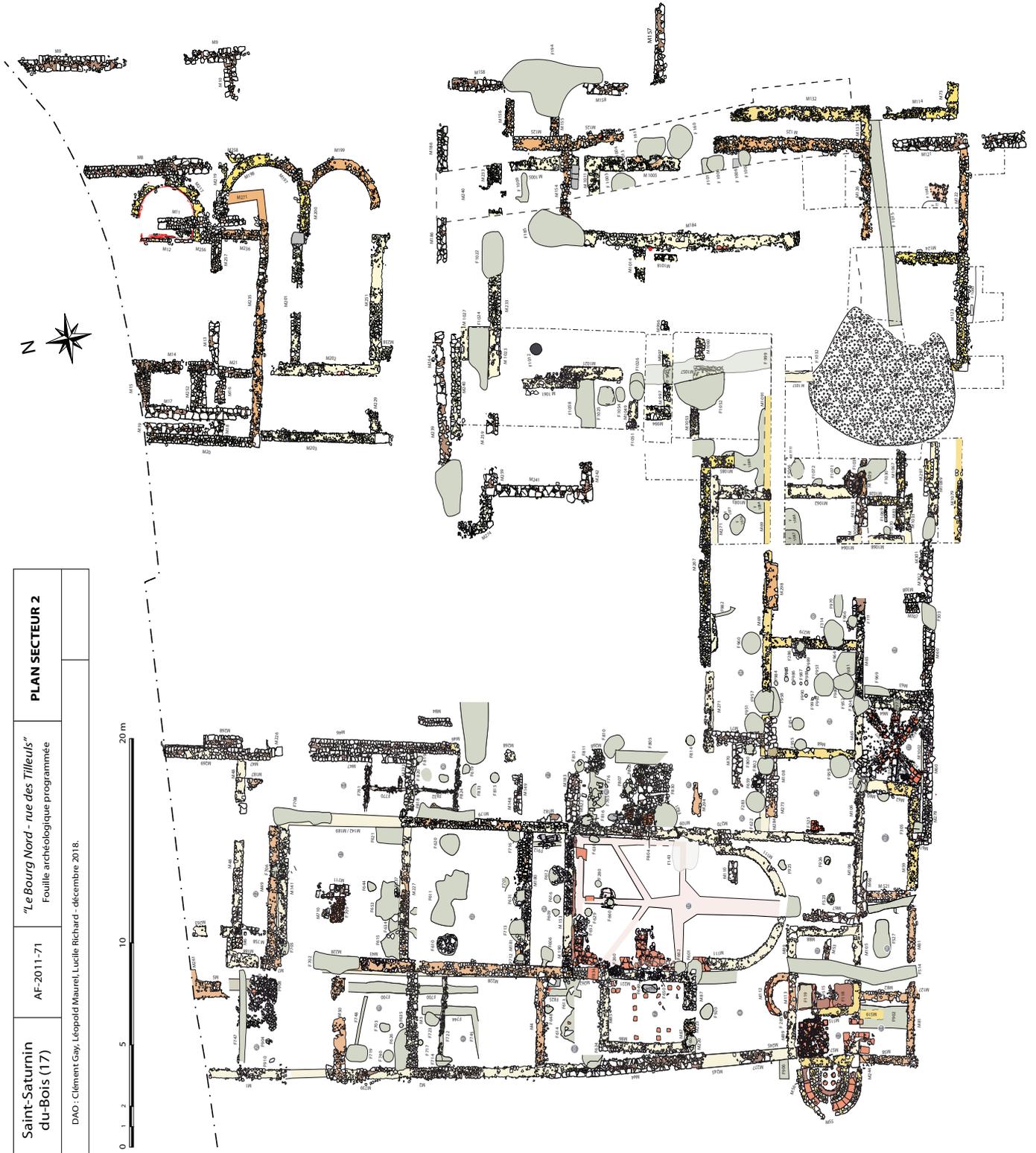
Depuis sa découverte en 2007 à l'occasion d'un diagnostic archéologique, la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois ne cesse de se révéler d'année en année. La fouille préventive de 2008 avait permis de dresser un plan général des vestiges de l'ensemble des bâtiments d'habitat et d'exploitation ; puis de déterminer la chronologie générale de l'occupation du site qui s'étend du Ier s. de notre ère jusqu'au Xe s. Une fouille programmée s'attache, depuis 2011, à étudier le bâtiment résidentiel constitué de trois ailes disposées en « U » autour d'une cour centrale. L'aile occidentale et la moitié ouest de l'aile sud ont été fouillées entre 2011 et 2015. Depuis 2016, la fouille porte sur la moitié est de l'aile sud et la partie sud de l'aile orientale. La cour centrale et la partie nord de l'aile est ont été remblayées et mises en valeur par des plantations. Depuis 2014, l'ensemble des maçonneries et des salles dont la fouille est achevée fait l'objet de restauration et d'aménagements paysagers dans un

souci à la fois de protection et de mise en valeur des vestiges. En 2017, la fouille s'est limitée à l'étude des niveaux de la fin de l'Antiquité et du début du Moyen Âge dans ce secteur sud-est du bâtiment résidentiel afin de centrer la recherche sur l'occupation du site au cours de cette période charnière.

La campagne de fouille s'est concentrée sur l'étude des occupations tardives dans le contexte de l'aile est du bâtiment résidentiel antique. L'objectif était également d'étudier les liens entre les occupations médiévales du site et l'établissement rural résidentiel antique. La chronologie des différentes phases de construction devait également être affinée. Enfin, les différents prélèvements de sédiments effectués depuis 2011 devaient être envoyés pour étude dans un laboratoire spécialisé.

Richard Lucile et Maurel Léopold

Saint-Saturnin du-Bois (17)	AF-2011-71	"Le Bourg Nord - rue des Tilleuls" Fouille archéologique programmée	PLAN SECTEUR 2
DAO : Clément Gay, Léopold Maurel, Lucile Richard - décembre 2018.			



Saint-Saturnin-du-Bois, plan des vestiges de l'angle sud-est du bâtiment résidentiel de la villa gallo-romaine de Saint-Saturnin-du-Bois

## SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE

### Place du Champ de Foire

Le diagnostic réalisé sur la place du Champ de Foire sur une surface de 6 199 m<sup>2</sup> n'a livré que quelques structures contemporaines. Des traces d'extraction du calcaire rectilignes et très peu profondes représentent vraisemblablement une volonté de niveler ce lieu de rassemblement commercial. Ce nivellement intervient à la fin du XIXe s., au moment où l'activité de la ville

s'étend vers le sud, en direction de la gare localisée en face de l'intervention.

Vacher Catherine

- Vacher, 2017
- Vacher C. : Saint-Savinien, place du Champ de Foire (17), rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2017.

## SAINT-SORNIN

### Tour de Broue (PCR Les marais charentais)

Deux tranchées ont été réalisées pour l'année 2017 à proximité de la tour et de sa courtine. L'objectif principal était d'observer la dynamique de comblement qui ceinture l'actuelle partie fortifiée du site et d'établir une relation stratigraphique avec l'occupation de la plate-forme ou l'occupation environnante. La tranchée 6, d'une longueur de 32 m a réalisé un transect à travers le fossé occidental qui se devine encore aujourd'hui dans le paysage. Il s'agissait d'atteindre la courtine, aujourd'hui disparue sur cette section, et de la relier avec la plate-forme en traversant le fossé. La tranchée de sondage devait également atteindre une zone repérée par prospection électrique qui montrait une alternance entre un secteur résistant (rocher et/ou structure) formant une bande parallèle au fossé et un secteur où, à l'inverse la prospection ne rencontrait aucune résistance.

La tranchée 7, située au sud de l'enceinte et de son fossé encore visible dans le paysage, d'une longueur de 17,50 m, devait permettre de comprendre le comblement de ce dernier mais également de repérer toute trace d'occupation d'époque médiévale dans un secteur situé à l'écart de la plate-forme. En effet, cet espace, aujourd'hui occupé par un parking et l'accès à la maison de Broue, est dissocié physiquement de la plate-forme par cette dernière construction. La réalisation de la tranchée 5, qui avait permis de retrouver les bâtiments d'époque moderne, encore visibles sur le cadastre napoléonien, avait également été l'occasion de retrouver des niveaux médiévaux conservés sous l'occupation des XVIIIe-XIXe s. Toutefois, l'observation de ces niveaux n'avait été que ponctuelle.

#### ■ Tranchée 6

Le fossé d'enceinte présente une ouverture d'environ 11 m actuellement et réduite à 10 m dans son état initial (en restituant la courtine) et d'une profondeur minimale de 4,5 m. Il est creusé à travers un contexte géologique complexe qui n'a pas participé à la stabilité de ses parois et a favorisé un début de comblement précoce. En conséquence, la contrescarpe a subi des altérations

qui ont provoqué l'effondrement de la partie supérieure de la paroi constituée du calcaire dur dans le fossé. Cette dégradation a entraîné un comblement peut-être précoce du fossé et a rendu difficile son entretien.

L'étude stratigraphique a permis de distinguer 6 phases de comblement qui s'inscrivent dans 3 grandes phases chronologiques. Elles s'inscrivent dans les limites de réalisation du sondage. La phase la plus ancienne a livré du mobilier datable du XIVe s., soit la période correspondant à l'occupation optimale de la plate-forme voisine. La quatrième phase constitue un changement dans la dynamique de comblement puisqu'à partir de cette phase, la plupart des remblais proviennent de l'escarpe alors qu'auparavant ils étaient plutôt associés à la contrescarpe. L'avant-dernière phase correspond à l'abandon complet du site et de l'effondrement de la courtine telle qu'on peut le constater sur les plans de Claude Masse au début du XVIIIe s. qui représente un site en ruine.

Seule la partie arrière de la courtine a pu être étudiée en raison de l'effondrement (ou de la récupération) du parement extérieur dans le fossé. Le dégagement des murs 35 et 36 appartenant à la courtine a permis les observations suivantes. On assiste à deux états de construction qui se distinguent à la fois par l'orientation et par la nature de la mise en œuvre.

La contrescarpe est occupée par un bâtiment constitué de solins (n° 10) implanté en limite de fossé. Il a été daté des XIIIe-XIVe s. et correspond aux dernières phases d'occupation du site. Il succède à des épandages détritiques dont l'origine n'a pas pu être caractérisée.

#### ■ Secteur 7

Le creusement (us 1589) a été réalisé dans une roche assez compacte ce qui donne un profil très régulier en U aux parois droites. L'escarpe est constituée du rocher qui est prolongé par l'élévation de la courtine après avoir été égalisé. La maçonnerie repose directement sur le substrat sans aménagement particulier. Large d'environ 7,30 m, le fond présente un pendage vers

le sud d'environ 7,5 %. Cet aménagement pourrait répondre à une volonté d'assainissement du fossé et d'évacuation des eaux de pluie. Même si la largeur de la tranchée n'a pas permis d'observer la présence d'une pente suivant l'axe du fossé, le profil actuel du terrain offre une pente naturelle vers le nord, en direction du bord du coteau et les marais.

Trois creusements, situés à proximité de l'escarpe, St. 47, 48, 49 pourraient appartenir à la phase de construction de la courtine. Il s'agit de creusements de faible profondeur et d'un diamètre moyen de 15 à 20 cm, pour St 47 et St 48, de forme arrondie ; alors que St 49 présente plutôt une section quadrangulaire de 15 x 20 cm de côté. Il pourrait s'agir de traces du calage de perches pour l'échafaudage qui a participé à la construction du rempart. Le creusement du fossé côté contrescarpe paraît plus important (d'une profondeur de 3,20 m).

La phase d'utilisation du fossé est composée de différentes couches situées au fond du creusement. Il s'agit d'abord d'une couche composée de tuiles mélangées à de l'argile jaune. On la retrouve pour sa partie la plus épaisse au centre du fossé. Elle est partiellement recouverte par un lit de tuiles et à un endroit du fossé par un sédiment assez gras homogène (résultat d'une sédimentation en contexte humide ?).

Enfin, le tout est recouvert par deux us (us 1457 et 1471) qui constituent un rejet domestique dans le fossé. Il est composé d'un sédiment sombre, organique, contenant de la cendre mélangée avec des rejets alimentaires (ossements, coquillages) et de la céramique. Certains coquillages particulièrement fragiles (moules, pétoncles, coqueaux,...) sont très bien conservés, peu fragmentés démontrant ainsi l'absence de piétinement après leur dépôt. Une bonne partie de ce dépotoir est situé à l'aplomb du rempart. Il est tentant d'y voir un rejet du haut de la courtine et provenant de

l'intérieur du château. L'intégralité de ces couches a fait l'objet d'un prélèvement par carroyage pour des études archéozoologiques. Il faut noter la cohérence chronologique des artefacts découverts dans ces niveaux d'utilisation (milieu XI<sup>e</sup> - milieu XV<sup>e</sup> s.) ce qui pourrait faire penser à un entretien régulier du fond de cette section de fossé.

La période d'abandon et de comblement du fossé se fait en deux temps. Tout d'abord, le résultat de la démolition puis un comblement progressif correspondant à l'abandon définitif du site castral.

Une voie est implantée le long de la contrescarpe (sa limite méridionale n'a pas pu être observée en raison de la banquette protégeant un réseau). On peut imaginer qu'elle présente une largeur d'environ 4,50 m. Il est difficile de préciser son orientation, mais on peut penser que cet axe longe celui du fossé.

La contrescarpe paraît accueillir une activité dès le début de l'occupation du site puisqu'elle a livré des zones de foyers. En revanche, le caractère limité du sondage n'a pas permis d'associer ces structures à une quelconque organisation de type habitat, ou activité artisanale.

L'année 2017 a permis de compléter notre vision sur l'organisation globale du site castral. L'étude du comblement des fossés a permis de confirmer un abandon assez précoce du site à la fin du Moyen Âge, même si la tour paraît avoir été habitée en dernier par rapport à la plate-forme. La différence dans le creusement des deux sections de fossé et un comblement différencié font penser à la présence d'une structure d'entrée (châtelet, pont-levis) située entre les deux sondages. Cette entrée pourrait correspondre à l'axe formé par l'actuelle maison de Broue et au bâtiment 7, médiéval, découvert en 2016.

Normand Éric et Champagne Alain

## SAINTE-GEMME Lac de Cadeuil

Le projet d'extension d'une carrière d'extraction de sable a déclenché la prescription d'un diagnostic archéologique sur la commune de Sainte-Gemme, à environ 25 km à l'ouest de Saintes. L'emprise des travaux, située au lieu-dit Lac de Cadeuil, au sud-ouest du bourg actuel, couvre une superficie de 21 000 m<sup>2</sup>. Elle correspond à la troisième phase de diagnostic, les deux premières ayant été réalisées en 2010 et en 2015. L'opération de terrain, qui s'est déroulée du 9 au 11 août 2017, avait pour objectif principal de situer spatialement, d'évaluer stratigraphiquement et de qualifier d'éventuelles structures archéologiques repérées sur l'emprise du projet, ce dernier étant notamment localisé à proximité de sites et d'indices de sites de l'âge du Bronze (site n° 17.330.0012 de la Carte archéologique) et de l'Antiquité (site n° 17.330.0022), près du hameau de la Grande Vergne.

Les vingt-deux sondages réalisés représentent une superficie cumulée de 1 104,74 m<sup>2</sup>, soit environ 5,26 % de la superficie totale du projet et 13,8 % de la superficie accessible. L'intervention archéologique n'a pas permis de mettre en évidence d'éventuels vestiges en relation avec les occupations protohistoriques et antiques pourtant situées à quelques centaines de mètres du projet. Une seule structure linéaire a été identifiée dans la partie septentrionale de la parcelle H1647. Pouvant correspondre à une portion d'ancien fossé parcellaire, elle n'a malheureusement pas livré de mobilier datant.

Maitay Christophe

- Maitay, 2017
- Maitay C. dir, avec la coll. de Bakal-Lagarde M.-C., Brunie D., Guimard D., Larmignat B. et Perrin S. : *Nouvelle-Aquitaine, Charente-Maritime, Sainte-Gemme, Lac de Cadeuil - Tranche 3, rapport de diagnostic archéologique*, Poitiers, Inrap GSO, 2017, 56 p.

## SAINTE-MARIE-DE-RÉ 1bis rue de la Crapaudière

Le diagnostic archéologique, réalisé au 1bis rue de la Crapaudière a mis en évidence les vestiges d'une occupation néolithique, caractérisée par la présence d'un fossé et de trous de poteaux. Le fossé, d'orientation ouest-nord-ouest/est-sud-est, s'inscrit au sud de la parcelle. Reconnu au sein de deux tranchées, il a été suivi sur 12 m de long. Son implantation, en limite d'emprise, n'a pas permis de le dégager sur toute sa largeur. Les données le concernant sont donc fragmentaires. Elles permettent néanmoins d'estimer sa largeur à plus de 3 m et sa profondeur à plus de 1,20 m. Le creusement du fossé coupe un horizon argilo-sableux brun noir qui pourrait s'apparenter à un paléosol conservé. Ce niveau a été observé sur l'ensemble de la parcelle. Situé à la base des formations sableuses d'origine éolienne, il scelle le niveau marno-calcaire, issu de l'altération du socle jurassique. Au sein de cet horizon, les structures au remplissage argilo-sableux brun foncé se détachent difficilement. Dix trous de poteaux ont été distingués. De forme généralement circulaire, ils présentent des diamètres compris entre 0,28 et 0,48 m. Le mobilier associé indique leur contemporanéité avec le fossé. Le premier examen de la céramique recueillie tend vers une datation du Néolithique récent (voire final).

Cette intervention a livré de nombreux éléments matériels et biologiques qui permettent d'attester de la vocation domestique du site. Les principaux artefacts recueillis s'apparentent à des rejets domestiques. Les premières données matérielles rendent compte d'une alimentation extrêmement variée. Les restes fauniques

appartiennent aussi bien à des espèces domestiques, représentées ici majoritairement par le bœuf, qu'à des espèces sauvages (cervidé, avifaune). À ces restes carnés, s'ajoutent une grande variété d'espèces marines consommées (mollusques, crabes, poissons).

Ces résultats témoignent d'un milieu largement exploité, où toutes les ressources naturelles disponibles ont été mises à profit. Il en va de même des matières premières : le silex local a été utilisé pour la fabrication d'outils, tels les deux grattoirs retrouvés. Seule une pièce, un polissoir en grès, provient d'un apport exogène de matériaux, attestant des relations entre l'île et le continent. L'ensemble des éléments renvoie à une occupation homogène, préservée. Les premiers éléments chronologiques tendent vers une datation du Néolithique récent, voire final. Il paraît fort probable que cette implantation soit en relation avec celle du 5bis rue de la Crapaudière, située à une cinquantaine de mètres plus au nord, fouillée en 2013. Les données des deux sites, qu'elles soient matérielles ou biologiques, sont, en effet, compatibles.

Si ce site permet de livrer des éléments supplémentaires relatifs à l'organisation et à la nature des établissements insulaires, son intérêt réside également dans la possibilité d'acquérir de nouvelles données sur l'évolution des cultures matérielles du Néolithique récent, sur le milieu et l'économie d'un territoire donné.

Leconte Sonia

## SAINTES 133 rue Daniel Massiou

La ville de Saintes s'est développée dans une boucle de la Charente sur le rebord d'un promontoire qui domine la rive gauche du fleuve. Cette position stratégique a entraîné une occupation précoce qui s'est matérialisée au I<sup>er</sup> s. par le développement d'une cité antique au débouché de la voie d'Agrippa reliant Lyon-Lugdunum à la façade atlantique.

L'agglomération se structure surtout au I<sup>er</sup> s. autour d'un réseau viaire orthonormé et se dote de nombreux équipements publics (amphithéâtre, thermes, temples, aqueducs...etc.). Un lent déclin s'amorce à partir du II<sup>e</sup> s., les quartiers périphériques de la ville étant progressivement désertés. Le secteur septentrional, qui fait l'objet de la présente opération archéologique, n'échappe pas à cette rétraction. Situé, aux abords immédiats d'un vallon (Saint-Saloine), les quelques reconnaissances archéologiques réalisées sur ce secteur témoignent de cette évolution de la trame

urbaine. Le quartier assez densément occupé aux abords des voiries est progressivement investi au cours du II<sup>e</sup> s. par une occupation funéraire et artisanale.

Les quatre tranchées de diagnostic réalisées dans le cadre de l'opération confortent ces données. Les abords de la voirie rendent compte d'une occupation relativement dense et suffisamment longue pour connaître trois phases distinctes d'aménagement. Si la nature de cette installation ne peut pas être précisée dans le cadre de l'opération, celle-ci semble démantelée dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. étant donné l'absence de mobilier au-delà de l'an 30 de notre ère. Cette observation constitue un jalon particulièrement précoce des transformations structurelles opérées au sein des quartiers périphériques de la ville progressivement abandonnés ou dédiés à de nouvelles fonctions (artisanat). Un remblai massif scelle cette occupation située en fond de vallon.

Au contraire, les vestiges observés sur le plateau apparaissent à une très faible profondeur. Ils font état d'une occupation exclusivement funéraire malgré la conservation moyenne des vestiges funéraires arasés sous l'effet des pratiques agricoles opérées sur le secteur au cours de la période moderne. Sépultures en sarcophages et fosses sépulcrales se côtoient au sein d'un espace à l'occupation lâche. La fouille partielle d'une sépulture en fosse confirme la très bonne conservation du squelette et atteste d'inhumations légèrement plus récentes (IVe-Ve s.)<sup>1</sup> de celles en sarcophages même si l'échantillonnage restreint de l'opération invite à une relative prudence. Les deux types d'inhumation ont coexisté dans le paysage funéraire qui paraît relativement lâche et limité à la

<sup>1</sup> Sep. 201 (Ly-17405) : Âge Calibré 336 à 535 ap. J.-C. avec un maximum de probabilités de 336 à 436 ap. J.-C. et de 486 à 535 ap. J.-C.

seule frange occidentale de la parcelle sur un léger replat en sommet plateau. Il constitue un nouveau jalon pour la nécropole développée sur cette périphérie nord de la ville au cours du Bas Empire. L'association de sépultures en sarcophages et « pleine terre » avait pas pu être observée à moins d'une cinquantaine de mètres au sud. Les sépultures étaient présentes jusqu'aux abords de la rue selon une répartition relativement lâche.

En dépit de ces aléas, une étude plus exhaustive des vestiges permettrait de mieux documenter l'évolution de ce quartier périphérique de la ville antique de Saintes.

Barbier Emmanuel

- Barbier, 2017
- Barbier E. : *Nouvelle Aquitaine, Charente-Maritime, Saintes, 133 rue Massiou*, rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap GSO, 2017.

Moyen Âge,  
Temps modernes

## SAINTES Gare routière

L'opération, réalisée sur quelques jours à l'été 2017, a révélé de profonds remaniements médiévaux et modernes sur la parcelle concernée.

Des zones d'extraction, à l'instar de toutes ces zones explorées alentours au cours des dernières années, ont été repérées. Elles étaient parfois profondes. Le mobilier mélange les éléments antiques, médiévaux et modernes.

Une très grosse tour ronde médiévale a été très partiellement dégagée. Elle devait atteindre entre 12 et 15 m de diamètre.

Au-devant s'ouvrait le fossé défensif, observé au travers d'un log et dont le rapport chronologique avec les carrières n'est pas évident car pas directement observé. On peut cependant envisager que tour et fossé sont antérieurs aux extractions.

La tour circulaire est parementée en gros appareil régulier et chaque bloc porte des marques de tâcherons.

Les niveaux antérieurs et notamment antiques, sur le reste de l'emprise, sont totalement absents car supprimés aux emplacements des tranchées par les terrassements liés à la construction de la Citadelle du début du XVIIe s. Deux murs de bastions, séparés par



*Saintes, gare routière, portion de tour médiévale en cours de dégagement (cliché : B. Gissingier).*

un fossé large de 14 m, ont été repérés. L'un d'eux scellait les zones d'extraction. Leurs parements ont été totalement récupérés comme l'indiquent les sources.

Gissingier Bastien

## SAINTES 12 bis allée de la Poudrière

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle sur les parcelles 711 et 714 (section BR) au 12bis allée de la Poudrière, une opération de diagnostic préventif a été réalisée par l'Inrap du 24 au 28 avril 2017 afin de déterminer si ce projet est susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique, notamment des vestiges en lien avec la ville antique de *Mediolanum Santonum*.

Six tranchées, couvrant une surface de 192,5 m<sup>2</sup>, ont pu être implantées sur ces parcelles d'une surface accessible de 1 462 m<sup>2</sup> (surface totale de 1 666 m<sup>2</sup> dont un chemin d'accès non sondable) soit un ratio d'ouverture de 11,5 %.

L'opération a révélé la présence d'une vingtaine de structures archéologiques et de niveaux de remblai ou d'abandon datant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère à l'époque moderne. Les vestiges sont peu profondément enfouis.

Deux phases d'occupation peuvent, *a minima*, être distinguées : un secteur d'habitat urbain ou péri-urbain du I<sup>er</sup> s. et des fosses d'extraction d'époque moderne. Pour l'Antiquité, la période augusto-tibérienne a livré le plus de mobilier.

Henry Alexandra

## SAINTES 15 rue Maurice Martineau

Le projet de réhabilitation de l'hôtel de Brémond d'Ars, pour la création d'appartements, dans le centre historique de la ville de Saintes, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique, prescrit par le service régional de l'archéologie de Poitou-Charentes. Cette décision a été motivée par les nombreuses découvertes effectuées sur toute la commune ainsi que par la nature des bâtiments, inscrits aux Monuments historiques. L'emprise du diagnostic comprenait trois espaces distincts, correspondant aux cours intérieures et zones de jardin. L'intervention a porté sur une surface cumulée de 970 m<sup>2</sup>.

L'hôtel particulier comprend différents corps de bâtiments dont les constructions s'échelonnent du XVI<sup>e</sup> s. à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Les sondages archéologiques ont mis au jour les vestiges de dallages, d'une citerne, d'une cave voûtée ainsi que de quelques murs, témoignant des différents aménagements réalisés pour ces espaces extérieurs.

Au sein de la cour inférieure de l'hôtel de Brémond d'Ars ont été mis en évidence des sols dallés témoignant de deux états de cour distincts, antérieurs ou contemporains de la fin du XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s. Ces aménagements semblent correspondre aux phases de modification et de restauration du bâtiment. L'une d'elles intervient à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. et consiste en la création d'un portail ouvrant sur la rue Maurice Martineau. Pour ce faire, l'aile orientale est réduite d'un tiers : l'extrémité méridionale du bâtiment est détruite. Un autre changement architectural intervient à la fin du XIX<sup>e</sup> s. où est édifiée l'aile occidentale, sise entre le logis du XVI<sup>e</sup> s. et la maison Gaudriaud du 23 rue des Jacobins. Il est fort probable que l'installation des derniers dallages retrouvés soit associée à la réhabilitation de la cour une fois érigé ce nouveau bâtiment. Les sondages archéologiques réalisés dans

la cour de l'hôtel de Brémond d'Ars ont également fait apparaître les fondations d'un mur de moins d'un mètre de large, d'orientation nord/sud, divisant l'espace longitudinalement. Ce dernier semble antérieur à la maison du Bourg. Il pourrait avoir été dérasé et abandonné, suite à l'édification du logis, à la fin du XVI<sup>e</sup> s.

Au sein de la zone de jardin, liée aux maison Gaudriaud et maison Berry, les sondages archéologiques ont mis au jour des éléments de dallage et des murs qui, pour l'essentiel, ne semblent pas antérieurs au XVIII<sup>e</sup> s. Seul un muret d'orientation ouest/est pourrait être daté du XVII<sup>e</sup> s. et associé à un premier aménagement paysager, à l'image des « jardins à la française » figurant sur le plan Masse de 1716. Les autres murs semblent matérialiser un bâtiment accolé à la maison Berry dont la date exacte de construction ne nous est pas connue. En 1630, des actes notariés, liés à des travaux de voisinage, la mentionnent. Ces murs ne figurent ni sur le plan de 1716, ni sur le cadastre napoléonien. Seule une limite cadastrale actuelle semble reprendre en partie leur tracé. Celle-ci semble liée à l'aménagement de jardins étagés dont les emmarchements successifs sont encore visibles aujourd'hui. Lors de la création de ces terrasses, les murs dérasés ont été intégrés aux sols dallés, leurs arases ont servi de surface de circulation. La pose des dallages semble attribuable aux dernières phases d'aménagement du jardin (XIX<sup>e</sup> s.), avant sa mise en pelouse.

L'intervention a par ailleurs permis d'attester du remblaiement massif de tout ce secteur de la ville, implanté à flanc de coteau, au pied de la citadelle moderne.

Leconte Sonia

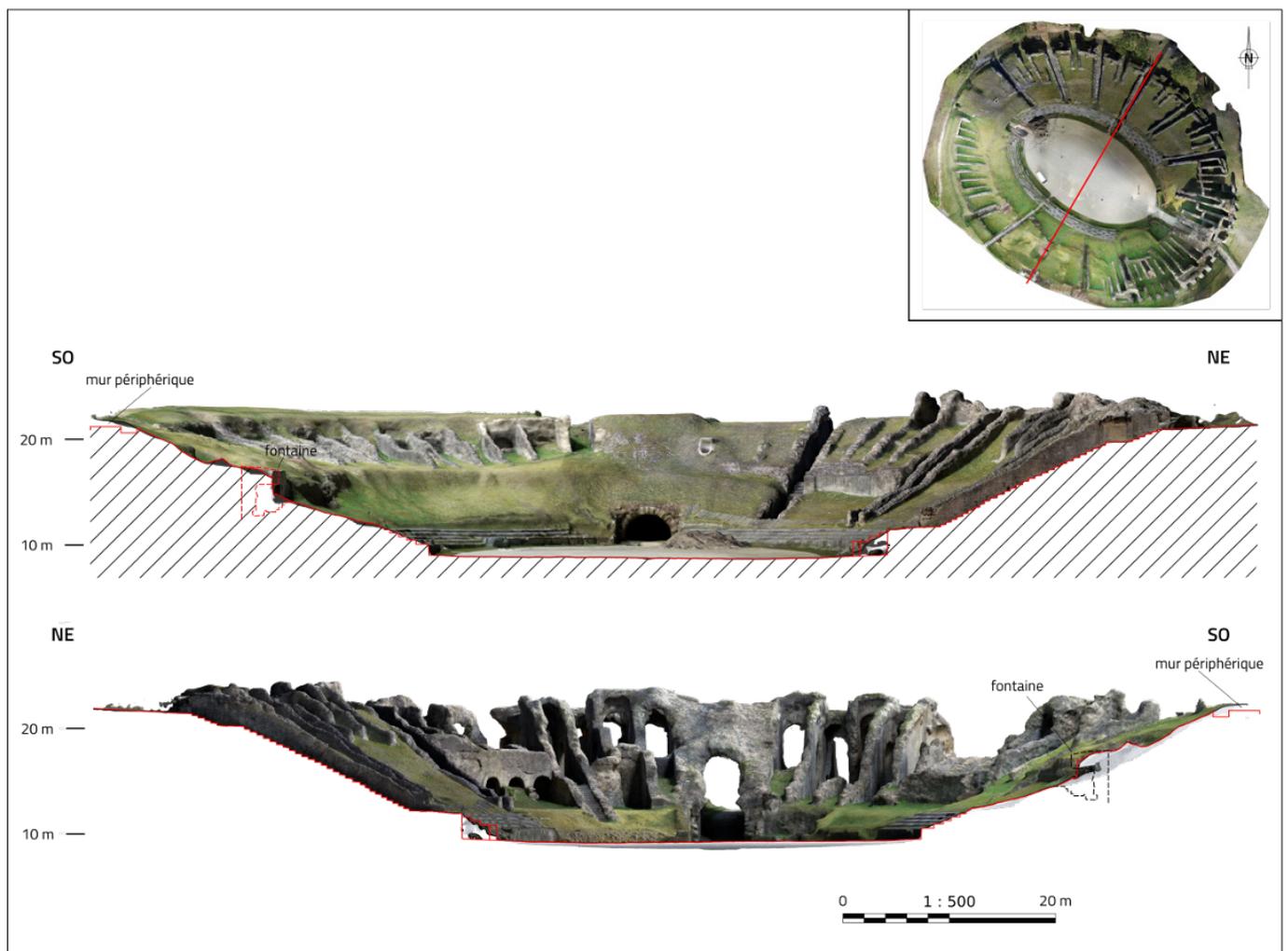
## SAINTES L'amphithéâtre

L'amphithéâtre de Saintes est localisé à la périphérie sud-ouest de l'agglomération antique (*Mediolanum Santonum*). Il occupe un site savamment choisi et aménagé, le vallon des Arènes. Achevée durant le règne de Claude (41-54), sa construction semble avoir été initiée durant celui de Tibère. L'édifice a été progressivement démantelé à partir de la fin du IIIe s. ou au début du IVe, les matériaux récupérés ayant notamment servi à la construction du *castrum*. Longtemps délaissé, il a ensuite vu la ville moderne l'entourer. Classé au titre des Monuments historiques dès 1840, il a fait l'objet de recherches archéologiques à partir de 1877, parallèlement à d'importants programmes de dégagement et de restauration. Ces derniers lui ont permis de recouvrer une fonction d'édifice de spectacles à diverses reprises dès la fin du XIXe s.

Ces travaux et manifestations transparaissent dans une abondante bibliographie, laquelle a été collectée dans le cadre de notre opération. Outre ces recherches

documentaires, notre intervention menée en novembre et décembre 2017 a permis l'élaboration de nouveaux relevés (topographiques et photogrammétriques), des observations et analyses du bâti, ainsi que des sondages archéologiques (voir fig.). Elle vise en premier lieu à actualiser l'état des connaissances sur ce monument, préalablement aux aménagements projetés dans le cadre du programme de restauration et de valorisation du site développé par la ville de Saintes. En effet, de nouvelles données – en particulier celles issues de plusieurs suivis de travaux ou d'autres types d'opérations d'archéologie préventive – complètent celles publiées par J. Doreau, J.-C. Golvin et L. Maurin en 1982.

L'analyse du bâti et les sondages sont également destinés à alimenter diverses problématiques scientifiques. La première a concerné une large part de l'amphithéâtre, afin de mieux cerner sa construction et l'authenticité de ses parties visibles. Elle a abordé de manière plus précise certaines élévations, dont elle



Saintes, L'amphithéâtre, coupes orthophotographiques sur le petit axe de l'amphithéâtre, parties occidentale et orientale (Réalisation : N. Saulière).

a cherché à définir les caractéristiques et l'évolution. Les cinq sondages ont été implantés dans la partie méridionale du monument, plus méconnue. Le premier tend à confirmer l'hypothèse d'un *carcer* aménagé sous l'extrémité ouest du podium méridional, bien qu'un dégagement plus large de ce secteur soit nécessaire pour s'en assurer et en livrer un plan complet. Placé à proximité, devant la Porte Ouest, le sondage 2 a livré des vestiges supplémentaires du canal central traversant l'arène. Les sondages 3, 4 et 5 implantés à différents niveaux des escaliers radiaux révèlent l'importance des *spolia* dont le monument a été victime. Les récupérations de matériaux ou l'arasement des

vestiges ne permettent pas de préciser l'emplacement des précincts, ni l'emprise exacte des *maeniana*. Le sondage 5 met toutefois en évidence la largeur de la façade méridionale, certains de ses aménagements et le départ de l'escalier central.

Enfin, les vestiges peu documentés de la fontaine Sainte-Eustelle ont bénéficié d'une attention particulière. La construction de ce lieu de dévotion remonterait au XVII<sup>e</sup> s., comme l'indiquent des sources historiques, ainsi que les données stratigraphiques et chronologiques provenant du sondage 4.

Nadeau Antoine

Moyen Âge

## SAINTES L'église, le prieuré et le bourg de Saint-Eutrope

Cf. notice en fin de volume, rubrique projets collectifs de recherche

Gensbeitel Christian

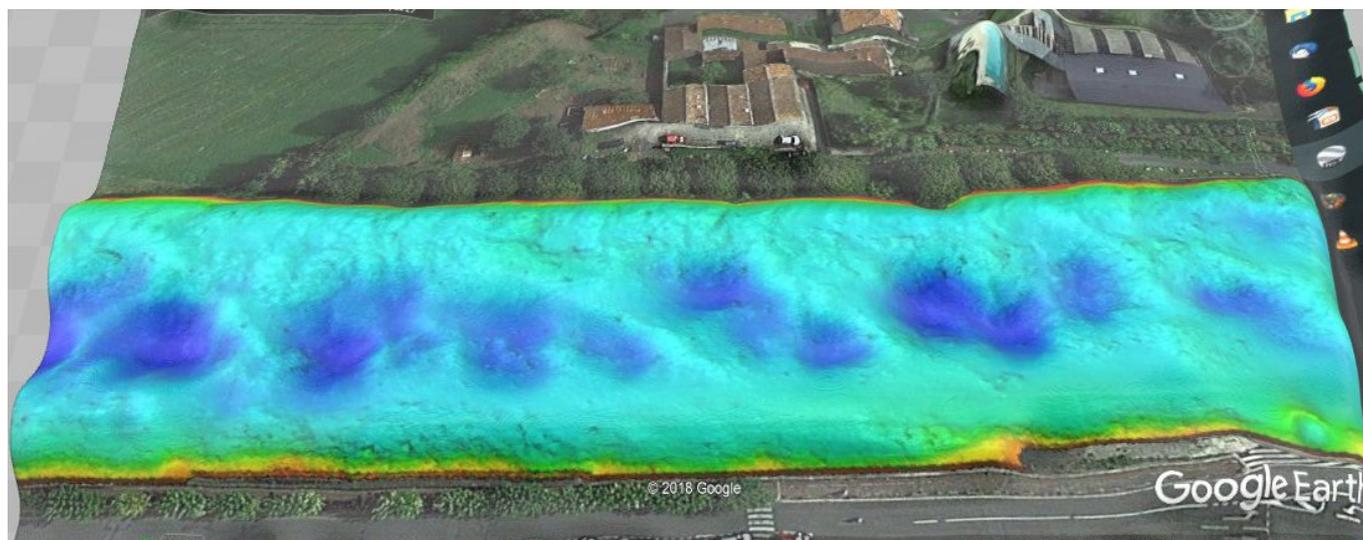
Antiquité

## SAINTES Fleuve Charente Prospection inventaire subaquatique

La prospection inventaire subaquatique engagée en 2014, dans la portion du fleuve Charente traversant Saintes avait révélé les vestiges d'une imposante structure en rive droite peu après la place Bassompierre. Son emprise s'étendait sur 70 m pour s'arrêter brusquement à la limite de la zone urbanisée. Cette correspondance entre la limite urbaine et l'emprise

des vestiges immergés posait question, notamment au regard des travaux de recalibrage du chenal en 1985.

On avait pût observer des madriers de – 0,80 m à – 4,20 m de profondeur (le fond de la Charente étant à – 4,50 m à cet endroit). Ces bois sont implantés sur trois ou quatre niveaux horizontaux. La structure avait été positionnée au sonar et sa « base » visible à 15 m



Saintes, Cité Boutin, bathymétrie des berges (Bathymetrie exploitée sous 3D Builder Window ; V. Lebaron).

de la berge dans le lit de la Charente (large de 50 m à cet endroit). Les prélèvements pour <sup>14</sup>C effectués sur les madriers les ont datés en amont de 150 ap. J.-C. et de 270 ap. J.-C. en aval. Une topographie au théodolite des madriers, n'a pu aboutir, en raison de la profondeur des derniers niveaux. En 2016 une tentative de positionnement des madriers par trilatération (grille verticale) a montré les difficultés d'une telle mise en œuvre.

L'objectif de la campagne 2017 reste à la demande du SRA, la topographie des vestiges pour connaître leur emprise totale. L'utilisation du relevé bathymétrique au sondeur et de l'imagerie sonar a été privilégiée au cours de cette nouvelle campagne. Le croisement de ces données cartographiques devant permettre de déterminer la position des madriers émergeant des berges et du lit et le profil général de la structure de berge.

La bathymétrie issue des relevés au sondeur multi faisceaux montre que les madriers ne sont pas visibles avec une dalle de 0,20 m. Le « relief » de la structure est néanmoins discernable par la trace de deux niveaux.

L'imagerie au sonar à balayage latéral en 1152 hz multifréquences, ne révèle pas non plus la présence des madriers (par leur ombre portée). Le volume et le dénivelé de la structure n'est pas perceptible. Seuls les différents types de sédiments qui la composent sont discernables. Il semblerait que les bois antiques

réagissent mal à l'imagerie acoustique à moins ce soit l'angle de vision ou la trop grande homogénéité de dureté entre les madriers en bois et leur environnement sédimentaire. Une couverture réalisée en perpendiculaire livrerait peut-être des images différentes en changeant d'angle ?

L'analyse spatiale de ces relevés géophysiques, montre que l'aménagement de berge s'étend sur 120 m en direction du pont Palissy en présentant une avancée de 15 m dans la Charente. Les plongées d'observation permettent d'affirmer que les cinquantes premiers mètres conservent les traces de constructions en caissons, la partie suivante est peut-être d'un mode de construction différent.

En dernier lieu, la lecture de détail des images sonar a révélé la présence d'artefacts pouvant avoir échappé à la prospection en plongée. Une vérification, par le biais de caméra sous-marine de certaines anomalies sonar, a par exemple montré que ce qui semblait être une colonne correspond à un ensemble de blocs en connexions. Elle a aussi permis de positionner la pirogue découverte en 2015. Cette technologie d'exploration par caméra sous-marine ou ROV mérite d'être développée car elle étend de façon significative le champ de l'exploration subaquatique.

Lebaron Vincent

## VAUX-SUR-MER Église Saint-Étienne

Le projet de réfection de l'église paroissiale Saint-Étienne, a conduit le conseil départemental de la Charente-Maritime à faire réaliser le diagnostic archéologique prescrit par l'État autour et dans cet édifice classé au titre des Monuments historiques. Cette ancienne église abbatiale a subi les affres de la Guerre de Cent ans et des guerres de religions à travers de récurrents épisodes de pillages puis un désintérêt et un abandon. Au XIXe s., l'abbaye est détruite et l'église perd sa nef, les bras du transept et les absidioles nord et sud. L'environnement immédiat à l'édifice et son évolution sont mal connus.

L'opération archéologique a consisté à explorer le sous-sol de la place publique située au chevet du bâtiment, ses abords nord et sud et la façade ouest, actuelle entrée. Nous avons également réalisé deux sondages dans l'église.

Cette opération aura permis de reconnaître les niveaux de circulation intérieure de l'édifice, de mettre au jour l'amorce de l'absidiole nord, non conservée en élévation, et le retour disparu de l'absidiole sud. La

stratigraphie témoigne des périodes de fonctionnement, de destruction, d'abandon et de réfection ancienne du bâtiment.

L'exploration au chevet de l'église aura permis de reconnaître plusieurs niveaux funéraires tout au long du Moyen Âge. La mise au jour dans plusieurs sondages de sépultures, à la base voire sous les niveaux de fondation de l'église, témoignent d'une fonction funéraire des lieux avant la construction de celle-ci.

Enfin, plusieurs témoignages actuels font état de l'existence de souterrains au cœur du village, non loin de l'édifice. La découverte d'une cavité souterraine sous l'actuelle place, illustre l'existence de tels creusements. Ils peuvent être mis en lien avec les pillages subis au cours du temps et avoir servi de refuge. La découverte d'un escalier dissimulé dans la sacristie conduisait peut-être à une telle cavité.

Soler Ludovic

## VILLARS-LES-BOIS Église Saint-Victurnien

Le projet de rénovation de l'église Saint-Victurnien, qui s'intègre dans un programme de rénovation de l'édifice religieux inscrit sur la liste de Monuments Historiques, a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique mené par le service d'archéologie départementale. L'emprise de cette intervention englobait l'intégralité de la nef de l'édifice (en excluant le chœur et la chapelle latérale) d'une superficie totale de 950 m<sup>2</sup> ; quatre sondages ont été réalisés.

L'édifice, construit au XIIe s. sur un promontoire naturel dominant la vallée environnante, est un ancien prieuré rural dépendant de Saint-Vivien de Saintes. Les guerres successives qui ponctuent les siècles qui suivent son érection n'épargnent pas l'église, qui est détruite et réaménagée à plusieurs reprises : ces changements se lisent très clairement sur ses murs.

Le diagnostic a permis de montrer tout d'abord que les affaissements qui ponctuent le sol de tomettes de l'église sont provoqués par la présence de profondes fosses sépulcrales creusées à l'époque moderne et qui semblent avoir subi plusieurs curages et ré-enfouissements avant d'être scellées par un sol d'argile très induré et omniprésent. Il a été démontré qu'on avait tenté, en vain, de pallier ces effondrements en les comblant par du remblai.

Le creusement de ces fosses a par ailleurs entamé des niveaux de circulation intérieurs, dont certains remontent probablement aux premiers temps de la fréquentation de l'église. Ces horizons de circulation ont pu être observés dans l'ensemble des sondages (voir fig.).

Seules deux à trois sépultures conservées en place ont été mises au jour, au fond de ces fosses profondes aménagées à l'époque moderne, dans un seul et même sondage. Les autres tranchées ont livré des ossements humains, mais en position résiduelle dans des niveaux de remblais ou dans des comblements de fosses probablement sépulcrales.

L'exploration de la première travée de la nef, surélevée de près d'1 m par rapport au reste de la nef, pose encore question. En effet, nous savons maintenant que le sol dallé a été rehaussé par l'apport massif de remblais pratiquement vierges d'inclusions, très organiques et aérés, mais nous ignorons encore à quelle époque cela s'est produit, et quelles sont les raisons qui ont motivé cette modification architecturale (voir fig.). Cette première travée est clairement distinguée par son élévation, mais aussi par son sol



Villars-les-Bois, dégagement complet d'une colonne, avec apparition de niveaux de circulations originels et remblais récents créant un fort dénivelé entre la 1ère travée de la nef et les autres (cliché : M. Caubraque).

dallé de blocs calcaires disposés de façon à former un schéma et des subdivisions bien particuliers.

Enfin, la porte ménagée dans le mur gouttereau nord de la première travée a pu être entièrement dégagée : manifestement présente dès les débuts de la construction, son rôle soulève encore des questionnements. Servait-elle à relier, comme la tradition le dit, l'église au château qui s'élevait dès le XIIe s. non loin de là, ou avait-elle une autre fonction, en lien avec le cimetière avoisinant.

Trézéquet Céline

**NOUVELLE-AQUITAINE  
CHARENTE-MARITIME**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Opération communale et intercommunale**

**2 0 1 7**

N°Nat.						N°	P.
206619	SAINTEs et FONTCOUVERTE	Courbiac, fleuve Charente	LETUPPE Jonathan	EP	FPr	39	115

## SAINTES ET FONTCOUVERTE

### Courbiac

La campagne 2017 a permis de travailler sur les deux épaves romaines de Courbiac, grâce à une équipe composée de quinze plongeurs et de deux personnes en surface. Un premier sondage a ainsi pu être réalisé sur l'épave n°1. Très dégradée, elle se présente en position retournée à une moyenne de 7,50 m de profondeur (-5,30 m NGF) comme Ep2. L'étude des éléments architecturaux présents dans le sondage oriente, pour le moment, vers une technique d'assemblage à pointe rabattue deux fois, comme sur Ep2. Datée de 238 apr. J.-C. – 438 apr. J.-C. par <sup>14</sup>C, cette épave est contemporaine d'Ep2 qui a été datée de 250 apr. J.-C. – 400 apr. J.-C. par <sup>14</sup>C.

La poursuite de l'étude d'Ep2 révèle quant à elle une élévation de la coque comprise entre 0,99 et 1,02 m au centre de l'épave. Aux deux extrémités, l'élévation

de la coque est d'1,82 m en amont et d'1,85 m en aval. Il est important de souligner ici qu'il s'agit des élévations d'origine, aucun élément architectural ne semble manquer. L'intégralité des éléments observés dans les sondages semblent être assemblés à l'aide uniquement de clous à pointe rabattue deux fois, enfoncés depuis l'extérieur de la coque. Cette donnée est à prendre avec prudence car il ne nous est pas possible d'observer l'intérieur de l'épave. L'étude des formes et l'étude hydrostatique permettront de mieux définir cette épave.

Letuppe Jonathan

- Letuppe, 2017
- Letuppe J. : *Saintes - Fontcouverte (17), « Ep2 Courbiac »*, rapport final d'opération de fouille programmée, Limoges, Éveha, 2017, 286 p.